



INSUCO

Local understanding for sustainable solutions



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI TORINO

Mai 2019



Rapport provisoire

-

Réalisation d'une étude socio-culturelle visant à dresser un cadre socio-culturel de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso

Réalisation d'une étude socio-culturelle visant à dresser un cadre socio-culturel de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso –

Département de science de la terre de l'Université de Turin

Professeur responsable : Egidio DANSERO

Rapport Final

18 Juin 2019

Equipes INSUCO

Chef de mission : Julien REMY

Consultants : Charles GUISSOU

Fiche de contrôle qualité

- Nom du projet : Etude socio-culturelle sur l'offre et la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle
- Titre du rapport : Rapport d'étude provisoire

■ Versions du rapport

Version	Date	Description des modifications	Nb de pages
0.1	20/05/2019	Rapport initial transmis par l'expert	45
0.2	21/05/2019	Amendements, vérification de la cohérence des analyses et des propositions, mise en forme.	46
0.3	21/05/2019	Compléments d'analyse et corrections	57
1.1	22/05/2019	Finalisation du rapport provisoire et transmission à Université de Turin	57
2.1	14/05/2019	Prise en compte des commentaires par l'expert terrain	59
2.2	17/05/2019	Reprise générale du rapport avec les commentaires de l'expert terrain par le chef de mission	62
2.3	18/05/2019	Finalisation de la version finale du rapport et transmission à Université de Turin	62

■ Détails du client

- Nom : Université de Turin – Département de science de la terre
- Référent : **Egidio DANSERO**

■ Insuco

- Unité/Bureau de coordination : Burkina Faso
- Intervenants et fonction remplie dans le projet :
 - Expert sociologue chef de mission : Dr Julien Remy
 - Expert socio-économiste : Charles Guissou

■ Qualité

Rôle	Nom	Poste	Date
Rédacteur 1	Charles Guissou	Expert socio-économiste	15/05/2019
Rédacteur 2	Julien Remy	Expert sociologue	20/05/2019
Relecteur 3	Hélène Chéron-Kientéga	DG Insuco BF	21/05/2019
Rédacteur 4	Julien Remy	Expert en gestion des déchets	21/05/2019
Valideur	Hélène Chéron-Kientéga	DG Insuco BF	22/05/2019
Rédacteur 5	Charles Guissou	Expert socio-économiste	
Rédacteur 6	Julien Remy	Expert sociologue	
Valideur	Hélène Chéron-Kientéga	DG Insuco BF	

Le présent rapport a été relu, validé et déposé le 18/06/2019 par :

Hélène Chéron-Kientéga, directrice Burkina

Signature



The image shows a handwritten signature in blue ink next to a circular official stamp. The stamp contains the following text: 'INSUICO BURKINA FASO S.p.l.' around the top edge, 'Directrice Pays' in the center, and 'Tél : 25 36 29 25' below it. At the bottom of the stamp, it reads '04 BP 1925 OUAGADOUGOU 08'.

Table des matières

Table des encadrés	7
Table des tableaux	7
Tables des acronymes.....	8
1. Rappel des objectifs de l'étude diagnostique et démarche adoptée.....	11
1.1. <i>Rappel des objectifs.....</i>	11
1.2. <i>Démarche de recueil de données.....</i>	11
2. Présentation des contextes économiques locaux.....	13
2.1. <i>Ouagadougou, Ziniaré : un contexte économique dynamique, lié à l'accès au plus grand marché du Burkina Faso.....</i>	13
2.1.1. <i>Ziniaré : des potentialités économiques limitées par le caractère embryonnaire du secteur de la transformation</i>	13
2.1.2. <i>A Ouagadougou : l'importance du capital humain et des investissements.....</i>	14
2.1.3. <i>Des perspectives partagées et complémentaires dans le secteur agricole et agro-alimentaire.....</i>	15
2.1.4. <i>Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : l'élevage en première ligne à Ziniaré, la couture à Ouagadougou....</i>	16
2.2. <i>Ouahigouya, Banfora : deux villes de taille moyenne</i>	17
2.2.1. <i>Ouahigouya : un développement agricole qui rencontre certaines limites</i>	17
2.2.2. <i>Banfora : une économie dynamique et diversifiée, qui s'appuie sur une nature « généreuse »</i>	17
2.2.3. <i>A Ouahigouya comme à Banfora, l'existence de projets qui auront des retombées économiques positives</i>	18
2.2.4. <i>Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : l'aviculture à Ouahigouya, et le commerce des fruits et légumes à Banfora</i>	20
2.3. <i>La prédominance des activités agricoles à Gourcy et Boussou.....</i>	20
2.3.1. <i>A Gourcy, les mêmes problématiques qu'à Ouahigouya, à plus petite échelle</i>	20
2.3.2. <i>Un relatif dynamisme agricole à Boussou</i>	20
2.3.3. <i>Perspectives : la transformation est la solution ?</i>	21
2.3.4. <i>Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : le primat de la production maraîchère à Gourcy comme à Boussou</i>	21
2.4. <i>Conclusion intermédiaire</i>	22
3. Structuration locale de l'offre de formation et des institutions de microfinance .	
3.1. <i>Caractéristiques de l'offre de formation dans la zone d'étude</i>	23
3.1.1. <i>Etablissements publics de formation</i>	23
3.1.2. <i>Etablissements associatifs / privés de formation</i>	26
3.2. <i>Un secteur de la formation insuffisamment orienté vers les enjeux économiques locaux</i>	27
3.2.1. <i>Une sous-représentation du secteur agro-pastoral</i>	27
3.2.2. <i>Un développement des formations courtes et/ou modulaires insuffisant</i>	28
3.2.3. <i>La quasi-absence de suivi post-formation</i>	28
3.2.4. <i>Des acteurs économiques insuffisamment impliqués dans le secteur de la formation.....</i>	28
3.2.5. <i>Faute de moyens, une pédagogie trop peu axée sur la pratique</i>	28
3.3. <i>Offre en matière de microfinancement pour les jeunes et les femmes.....</i>	29
3.3.1. <i>Des fonds nationaux de financement (FNF) mis en place par l'Etat : un instrument trop lourd et peu adapté au monde agricole</i>	29
3.3.2. <i>Les institutions de microfinance (IMF) plus efficaces, mais qui ciblent assez peu le public « jeunes »</i>	29

3.3.3.	Des projets pertinents, mais trop rarement développées dans la zone d'étude	30
3.4.	<i>Des institutions peu accessibles aux jeunes.....</i>	<i>35</i>
4.	Positionnement de la commune vis-à-vis de l'emploi	35
4.1.	<i>A Ouagadougou : l'existence de certaines ambitions d'actions.....</i>	<i>35</i>
4.2.	<i>Ziniaré : des difficultés liées à l'absence de collaboration entre les acteurs</i>	<i>35</i>
4.3.	<i>Ouahigouya : une absence de perspective autour de l'emploi des jeunes.....</i>	<i>36</i>
4.4.	<i>Banfora : l'existence de documents stratégiques en matière d'emploi.....</i>	<i>36</i>
4.5.	<i>Gourcy : une problématique de l'emploi noyée par la crise politique locale</i>	<i>36</i>
4.6.	<i>Boussou : un maire qui prend des initiatives personnelles positives</i>	<i>37</i>
4.7.	<i>Des communes qui peinent à faire de l'emploi des jeunes une priorité</i>	<i>37</i>
5.	Quelles possibilités d'agir pour les communes : configurations locales en matière d'emploi des jeunes et le positionnement communal	37
5.1.	<i>Synthèse des problématiques rencontrées et enjeux pour les communes</i>	<i>37</i>
5.2.	<i>Pistes pour un engagement de la commune en faveur de l'emploi des jeunes.....</i>	<i>38</i>
6.	Annexe	
6.1.	<i>Annexe 1 : Tableaux de synthèse des forces et faiblesses des communes.....</i>	<i>40</i>
6.1.1.	<i>Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ziniaré et Ouagadougou (arrondissement n°5)</i>	<i>40</i>
6.1.2.	<i>Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ouahigouya et de Banfora</i>	<i>42</i>
6.1.3.	<i>Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Gourcy et Boussou</i>	<i>43</i>

Table des encadrés

Encadré 1 – Zoom sur... L'Agence de Développement Economique et Urbain (ADEU) de Ouagadougou.....	15
Encadré 2 – Zoom sur... les perspectives autour des secteurs innovants (énergie solaire, gestion des déchets)	16
Encadré 3 – Zoom sur... les mines de Karma (Ouahigouya) et Wahgnion (Banfora)	19
Encadré 3 – Zoom sur... Le Centre Professionnelle de Référence de Ziniaré.....	24
Encadré 4 – Zoom sur... Lycée Professionnel Régional Naba Kango (LPRNK).....	25
Encadré 5 – Zoom sur... l'Association Formation Développement Ruralité (AFDR).....	26
Encadré 6 – Zoom sur... Le Centre de Formation Professionnelle Louis Querbes (CFP-LQ).....	27

Table des tableaux

Tableau 1 – Nombre d'habitants dans les communes de la zone d'étude	13
Tableau 2 – Les structures de formations dans la zone d'étude	23
Tableau 3 – Les fonds nationaux dans la zone d'étude	31
Tableau 4 – Les institutions de micro-finances dans la zone d'étude	32
Tableau 5 – Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ziniaré et Ouagadougou (arrondissement n°5)	40
Tableau 6 – Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ouahigouya et de Banfora	42
Tableau 7 – Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Gourcy et Boussou	43

Tables des acronymes

ADEU	Agence de Développement Economique Urbain
AFD	Agence Française de Développement
AFDR	Association Formation Développement Ruralité
AFP/PME	Agence pour la Formation et la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
AGEREF	Association inter-villageoise pour la Gestion des Ressources Naturelles et de la Faune
AGP	Association Génération Prévenue
AJBF	Association Jeunesse Francophone du Burkina Faso
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APC	Approche par les Compétences
BEP	Brevet d'Enseignement Professionnel
BTEC	Baoré Tradition d'Epargne et de Crédit
BQP	Brevet de Qualification Professionnelle
CAE	Centre d'Accueil pour Entreprises
CART/N	Coordination régionale des organisations Artisanales du Nord
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formelle
CEP	Certificat d'Etude Primaire
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFPRZ	Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré
CFPLQ	Centre de Formation Professionnelle Louis Querbes
CHR	Centre Hospitalier Régional
CIJEF	Centre d'Information des Jeunes sur l'Emploi et la Formation
CISV	Comunità Impegno Servizio Volontariato
CM2	Cours Moyen 2ème année
CODEC	Coopérative Diocésaine d'Epargne et de Crédit

COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
DDEL	Direction de Développement Economique et Local
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DREP	Direction Régionale des Etudes et de la Planification
EPE	Établissement Public de l'État
EPSCT	Établissement Public de l'État à caractère scientifique, culturel et technique
FAARF	Fonds d'Appui aux Activités rémunératrices des Femmes
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAIJ	Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
FAPE	Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
FASI	Fonds d'Appui au Secteur Informel
FCM	Fédération Canadienne des Municipalités
FIE	Fonds d'Intervention pour l'Environnement
FIDA	Fonds d'Investissement pour le Développement Agricole
FNF	Fond National de Financement
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GMB	Grands Moulins du Burkina
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IMF	Institution de Microfinance
IRSAT	Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies
LPRNK	Lycée Professionnel Régional Naaba Kango
LVIA	Association Internationale Volontaires Laiques
MECAP	Mutuelle d'Epargne de Crédit des Artisans et Producteurs
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
ONG	Organisation Non Gouvernementale

OP	Organisation de Producteurs
PAE/JF	Programme d'Autonomisation Economique des Jeunes et des Femmes
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PEJDC	Projet Emplois des jeunes et Développement des Compétences
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PUH	Permis Urbain d'Habiter
SN SOSUCO	Nouvelle Société Sucrière de la Comoé
SOFITEX	Société Burkinabè des Fibres Textiles
SOPAL	Société de Production d'Alcool
UBTEC	Union des Baoré Tradition d'Epargne et de Crédit

1. Rappel des objectifs de l'étude diagnostique et démarche adoptée

1.1 Rappel des objectifs

L'objectif général de l'étude diagnostique est double. Il s'agit de :

- Comprendre comment sont structurées l'offre et la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans les 6 territoires concernées par le projet (5 communes, d'une part – Ouahigouya, Gourcy, Boussou, Banfora, Ziniaré – et, d'autre part, le 5ème arrondissement de Ouagadougou) ;
- Proposer une restructuration de l'offre en fonction de la demande locale, de l'inachèvement institutionnel, de l'identification de secteurs économiques et technologiques porteurs, innovants et viables et des bonnes pratiques.

De façon spécifique, il s'agit d'analyser les aspects suivants :

- L'offre de services dans son historique, pour chaque commune impliquée dans le projet, en relation à une perspective générale et de longue durée concernant les mouvements migratoires, les éventuelles catastrophes naturelles et la **structuration socio-économique**, culturelle et politique de chaque contexte.
- L'offre de services dans son organisation et ses spécificités locales, en identifiant d'éventuels **inachèvements dans la production** et les interprétations locales des normes et des politiques nationales pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle des jeunes de la part des agents locaux.
- L'offre de services dans sa **coproduction avec les utilisateurs et avec d'autres structures** connexes (organisations, associations, groupes et communautés informels) aussi bien qu'avec l'offre informelle présente dans chaque contexte.
- La demande de services en dressant un profil des usagers, des **représentations locales des services** et de la structure de la demande dans son ensemble (conditions socio-économiques des jeunes, filières économiques présentes, formelles et informelles et manquantes ou en crise, configuration des identités sociales).
- Les **dimensions concrètes et quotidiennes de la demande de services** : les dispositions des usagers en rapport avec le service ; les conflits et ses interfaces avec l'offre existante ; les trajectoires, les stratégies, les tactiques et les pratiques qu'elle génère ; le niveau d'intégration entre institutions de l'État et société (production du service par les agents / coproduction des services par les usagers).
- L'identification de filières et de secteurs économiques porteurs et innovants dans le contexte des 6 communes.

1.2 Démarche de recueil de données

La conduite du terrain de l'étude diagnostique s'est basée sur les listes d'acteurs fournies par l'inventaire des services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle, dans chaque commune. Ce premier travail a été réalisé par les points focaux du projet que sont : LVIA dans la commune de Ziniaré ; CISV à Ouahigouya, Gourcy et Boussou ; Mouvement Shalom à Ouagadougou et, enfin, AGEREF à Banfora.

Sur le plan de la méthode, l'étude a combiné, d'une part, des **entretiens individuels** (cf. liste en Annexe 1) avec les personnes-ressources du territoire préalablement identifiés par les points focaux et, d'autre part des **focus groups** (cf. feuilles d'émergence en Annexe 2) avec des jeunes et des femmes ayant, notamment, les profils suivants :

- Jeunes et femmes
 - ayant déjà bénéficié d'appuis (formation ou financement) ;

- n'ayant jamais bénéficié d'accompagnement ;
- Jeunes :
 - apprenants de centres de formation ;
 - à la recherche d'emploi ;
 - entrepreneurs ;
 - ruraux très éloignés des dispositifs d'accompagnement.

Les informations recueillies lors des entretiens individuels ont été mobilisées pour alimenter les discussions de groupes menées avec les jeunes et les femmes.

Au total, soixante-seize (76) entretiens individuels ont été menés auprès des acteurs concernés, douze (12) focus groups ont été conduits auprès des jeunes et des femmes des communes concernées ; et six (06) focus groups plus spécifiques ont été organisés (groupements et associations féminins de l'arrondissement 5 à Ouagadougou et de Boussou ; services municipaux et centres de formation à Banfora).

Le tableau récapitulatif suivant permet de voir la répartition des entretiens et focus groups par commune.

Communes concernées	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de focus	
		Avec jeunes et femmes	Avec autres acteurs
Commune de Ziniaré	16	2	-
Commune de Ouahigouya	17	2	-
Commune de Gourcy	11	2	-
Commune de Boussou	8	2	2
Arrondissement 5/Ouagadougou	13	2	2
Commune de Banfora	11	2	2
		12	6
TOTAL	76	18	

2. Présentation des contextes économiques locaux

Cette partie donne une description synthétique du contexte économique local pour chacun des territoires de l'étude. Elle commence par une description synchronique des atouts et des faiblesses, avant d'envisager les évolutions possibles à venir, en soulignant les opportunités et les menaces. Les communes ont été catégorisées deux par deux, sur la base du nombre d'habitants : Boussou et Gourcy sont les communes les moins peuplées, avec respectivement 12499 et 24616 habitants, et Banfora et Ouahigouya comptent respectivement 75917 et 73153 habitants. La catégorie qui regroupe Ziniaré et l'arrondissement n°5 de Ouagadougou – deux territoires démographiquement différents – est établie en considérant que Ziniaré, située à 34 km de Ouagadougou, bénéficie du dynamisme économique de la capitale.

Tableau 1 – Nombre d'habitants dans les communes de la zone d'étude

	2006	Projection 2019 ¹
Banfora	75917	164209
Ouahigouya	73153	179642
Gourcy	81226	117736
Boussou	12499*	38461
Ziniaré	63685*	88372
Ouagadougou (5^{ème} arrondissement)	NR	NR

* Projection 2007²

2.1 Ouagadougou, Ziniaré : un contexte économique dynamique, lié à l'accès au plus grand marché du Burkina Faso

2.1.1 Ziniaré : des potentialités économiques limitées par le caractère embryonnaire du secteur de la transformation

Le principal atout de la commune de Ziniaré (région du Plateau Central) est la proximité avec la ville de Ouagadougou et ses 3 millions de potentiels consommateurs.

L'économie de Ziniaré est centrée autour du secteur agro-pastoral. Certains atouts sont à relever :

- Existence de retenues d'eau et de bas-fonds aménageables en nombre importants dans la région (le barrage de Ziga, le barrage de Loumbila). Au total, on compte 13 bas-fonds aménagés d'une superficie estimée à 193 ha, principalement utilisés pour le riz, mais qui sont exploités en saison sèche pour la production maraîchère³ ;
- Présence de deux marchés à bétail, de deux forages pastoraux et trois aires d'abattage ;

¹ Cf. INSD, Annuaire statistique 2017, Décembre 2018.

² Cf. INSD, Annuaire statistique 2017, Décembre 2018.

³ Cf. PCD 2017-2020 de la commune de Ziniaré.

- Potentiel important d'espèces pourvoyeuses de Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) entrant dans le cadre de la transformation agro-alimentaire (apiculture⁴, beurre et savon à base de karité, soubala à base de néré⁵, jus de « lianes », etc.).

Ces caractéristiques sont favorables aux producteurs, qui disposent par ailleurs d'un savoir-faire local particulier dans le domaine du maraîchage, ou encore de l'élevage (aviculture, embouche de petits et gros ruminants, laiterie, etc.).

Il existe cependant des contraintes/faiblesses qui entravent le développement agricole dans la commune de Ziniaré :

- La mauvaise maîtrise d'eau (la plupart des points d'eau tarissent de façon précoce, les retenues d'eau sont de plus en plus touchées par le phénomène de l'ensablement) ;
- Le faible niveau organisationnel des producteurs (la mise en place de coopératives avec un cahier de charges assez clairs est nécessaire pour le développement de ces filières) ;
- Le faible niveau de technicité des producteurs (le savoir-faire local demande à être perfectionné pour prendre en compte les innovations technologiques) ;
- Le manque d'équipements pour la conservation/le stockage de la production maraîchère, (notamment la tomate, l'oignon, les aubergines locales et importées et le chou) et une surproduction entre janvier et fin février, qui se traduit par une mévente ;
- Dans le domaine de la transformation, le manque de capacité technique (filiale karité) ou encore le manque d'unités de transformation des produits agricoles (usine de tomate et autres légumes, abattoirs, mini-laiterie, etc.) ;
- Le faible niveau d'accès aux crédits d'équipements agricoles par les producteurs (équipements semi-mécanisés, étables, mangeoires, etc.) ;
- Dans le domaine de l'élevage, les difficultés sont : l'insuffisance des pistes à bétail, l'insuffisance des intrants zoo-vétérinaires, le faible accès aux soins vétérinaires lié surtout au coût du service et à l'insuffisance de personnel technique qualifié dans le service vétérinaire privé, et le manque d'hygiène au niveau de l'aire d'abattage⁶.

2.1.2 A Ouagadougou : l'importance du capital humain et des investissements

Les atouts identifiés dans l'arrondissement n°5 de la commune de Ouagadougou se résument en termes de capital humain et de capacités d'investissement. Ces atouts se présentent comme suit :

- Les 3 millions d'habitants de Ouagadougou représentent un potentiel marché de consommateurs à exploiter (fournitures de biens et de services) ;
- La présence d'importants investisseurs ;
- Des dynamiques associatives et de groupements intéressants dans le domaine de la transformation agro-alimentaire (le couscous de riz ou de maïs, ou encore les biscuits de maïs, dont la production est destinée au marché ouagalais)
- Des initiatives intéressantes en matière d'accompagnement des jeunes (Béogo Lab, avec 47 jeunes accompagnés) ou encore de création d'outils innovants à destination du secteur agricole (chambres froides pour une meilleure conservation des produits, outils de communication pour faciliter la commercialisation des produits, etc.).
- Des agents économiques impliqués dans le domaine de l'entrepreneuriat, notamment bénévolement au travers de l'association « Initiative Ouagadougou ». Cette plateforme (soutenue financièrement par notamment des fondations d'entreprise) vise à appuyer les entrepreneurs pour la formalisation et le développement de leurs entreprises par l'obtention d'un prêt d'honneur. Ce prêt à taux zéro effectué au porteur de projet a pour objectif de constituer l'apport personnel exigé par une banque et donc, a pour finalité, de débloquer le crédit bancaire pour l'entreprise en création, reprise ou

⁴ Cf. DREP Plateau Central, Etude sur les potentialités économiques dans le domaine du développement durable, 2013, p. 44.

⁵ Les filières karité et néré sont portés par environ 266 groupements et associations féminines. Cf. *ibid.*, p. 46.

⁶ Cf. PCD 2017-2020 de la commune de Ziniaré.

développement. En 2018, 22 dossiers ont été soutenus par la plateforme. Les entreprises soutenues sont diverses : transformation agro-alimentaire, services, boulangerie, électricien, infographie, etc.

Encadré 1 – Zoom sur... L'Agence de Développement Economique et Urbain (ADEU) de Ouagadougou

Suite à la fermeture du Centre d'Information des Jeunes sur l'Emploi et la Formation (CIJEF) et du Centre d'Accueil pour l'Entreprise (CAE) pendant la Transition (2015), les autorités communales de la ville de Ouagadougou ont créé l'**Agence de Développement Economique et Urbain (ADEU)**. Cette agence, qui sera pleinement opérationnelle courant 2019, prévoit une intervention autour de trois axes :

(1) L'identification d'incubateurs de projets pour **mieux encadrer et accompagner les jeunes dans le cadre de la création et de la réalisation de leur projet**. Les incubateurs identifiés sont : Initiative Ouaga, Université de Ouagadougou, Agence pour la Formation et la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (AFP/PME), Kéogo Lead, Sira Lab, Béogo Lab et Entrepreneurs du Monde (EDM).

(2) La création d'un Centre d'Ecoute pour Jeunes (via un financement de la Banque Mondiale), dans les locaux de l'ancien CIJEF. L'un des objectifs du Centre sera de **diffuser la culture et l'esprit d'entreprise** aux jeunes. Cela pourra se traduire, par exemple, par l'organisation de conférences où seront mises en lumière des réussites en matière de création d'entreprises.

(3) La **formation des jeunes en entrepreneuriat** (par exemple, formation de 100 jeunes en lien avec l'ONG autrichienne Hope 87). Un partenariat avec l'agglomération du Grand Lyon est en cours de consolidation et porte spécifiquement sur ce volet.

Les faiblesses/contraintes majeures dans la commune de Ouagadougou sont définies comme suit :

- Le manque d'offre de formations de qualité pour les jeunes et les femmes, notamment dans le secteur de la formation technique (manque de matière d'œuvre pour le volet « pratique » de la formation) ;
- Le faible accès des jeunes aux incubateurs de projets (qui restent sans doute encore trop « élitistes » pour toucher les jeunes éloignés de l'emploi) ;
- L'inadéquation entre formations reçues (enseignement académique) et les offres d'emploi disponibles ;
- Le manque d'esprit entrepreneurial chez les jeunes et femmes ;
- Le faible niveau d'accès au crédit et autres financements pour les jeunes en vue d'entreprendre et de créer des emplois.

Par ailleurs, les acteurs rencontrés dans l'arrondissement ont mis l'accent sur le faible niveau de qualification des jeunes artisans, qui touche particulièrement, selon eux, les mécaniciens des motocyclettes, dont la capitale, pourtant, abonde.

2.1.3 Des perspectives partagées et complémentaires dans le secteur agricole et agro-alimentaire

A Ziniaré, le maraîchage est aujourd'hui suffisamment développé pour permettre un développement du secteur de la transformation agro-alimentaire (essentiellement dans le secteur de la tomate). Cette perspective est confirmée par les besoins croissants de Ouagadougou en produits transformés. Il y a d'ailleurs une complémentarité dans les visions économiques exprimées par les conseils régionaux du Centre (Ouagadougou) et du Plateau Central (Ziniaré). Le premier envisage le développement de la filière maraîchère et la filière bétail-viande tout autour de la capitale; le second a pour ambition de faire du Plateau Central un pôle maraîcher et d'élevage péri-urbain en vue de profiter du marché de la capitale. Sur ce point, on peut affirmer que les deux collectivités ont chacune intérêt à œuvrer au développement de ces filières.

Des projets en cours ou à venir renforcent d'ailleurs cette perspective. Il est prévu l'ouverture d'une unité industrielle de transformation de la tomate à Loumbila (à proximité de Ziniaré), tandis que Ouagadougou

développe le projet d'un complexe agro-alimentaire, dénommé « Centre de Formation Professionnelle des fédérations de l'agro-alimentaire » (CFP Plat-O-Agroalimentaire). Ce centre proposera des formations professionnelles sur l'agro-alimentaire, mais également un ensemble de services connexes : boulangerie pour la transformation agro-alimentaire, centre de santé, pharmacie, centre d'apprentissage sur la sécurité routière, boutiques d'exposition de produits agro-alimentaires, etc. La mairie est partenaire du projet (via la mise à disposition d'un terrain pour abriter l'infrastructure). Les autres partenaires sont la Solidarité Socialiste (Solsoc), la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB-HORVAL) (côté belge) et la fédération de l'agro-alimentaire BF (côté burkinabè).

2.1.4 Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : l'élevage en première ligne à Ziniaré, la couture à Ouagadougou

Pour ce qui concerne l'entrepreneuriat, on relève, à Ziniaré, un attrait spécifique des jeunes pour l'élevage des petits ruminants et de la volaille (activités susceptibles de générer des gains sur des cycles courts). Viennent ensuite le petit commerce, l'informatique, le maraîchage, la gestion et le traitement des déchets. Pour les autres catégories d'acteurs, c'est le maraîchage et la mécanique rurale (réparation de motopompes par exemple) qui viennent en première position. On retrouve ensuite l'aviculture, puis la restauration et l'hôtellerie.

A Ouagadougou, trois secteurs remportent la préférence des jeunes : la couture, l'élevage et l'import-export via internet (dans l'ordre de préférence). Les autres catégories d'acteurs rencontrés sur le terrain considèrent que le BTP, la gestion des déchets et la mécanique des cyclomoteurs sont les secteurs les plus porteurs.

Encadré 2 – Zoom sur... les perspectives autour des secteurs innovants (énergie solaire, gestion des déchets)

L'étude montre qu'il y a un intérêt des acteurs locaux pour le secteur de **l'électricité** notamment l'énergie solaire. A Ziniaré par exemple, la Coopération décentralisée avec la Région française de la Nouvelle Aquitaine veut mettre en place un projet sur les énergies renouvelables, avec un important volet sur l'énergie solaire. La structure est dans une dynamique d'échanges avec l'AFD afin de développer des plaques solaires et promouvoir l'entrepreneuriat dans ce secteur. Le projet souhaite mettre l'accent sur la structuration des acteurs ainsi que le suivi. Pour ce faire, les 2/3 du budget seront alloués à l'axe gouvernance locale. Cet axe sera conduit par un réseau d'OSC locales – le Réseau Zoodo Action et Solidarité – chargé de mener des actions de suivi et d'interpellation vis-à-vis des gouvernants ainsi que les autres acteurs bénéficiaires du projet. Le secteur de l'énergie solaire intéresse également les structures chargées de la formation. C'est le cas au niveau des centres ANPE de Banfora, de Ouahigouya ainsi que le Lycée Naba Kango.

Pour ce qui concerne la **gestion et le traitement des déchets**, et toujours à Ziniaré, la Région Nouvelle Aquitaine compte accompagner la mise en place de Plans stratégiques de gestion des déchets. L'objectif du projet est de faire de la gestion des déchets un secteur pourvoyeur d'emplois durables au profit des jeunes et femmes de la région (allant de la collecte des déchets, le stockage jusqu'au traitement et la transformation des déchets en objets réutilisables ou en objets d'art). L'intervention de ce projet se fera par des subventions ainsi que d'autres types d'appuis tels que la formation via la contractualisation avec des techniciens du domaine. A Ouahigouya, on note également une dynamique en faveur du développement de ce secteur. En effet, la commune a mis en place un service en charge du développement et de la gestion des déchets. Pour l'heure, cette politique se limite à la collecte des déchets dans la ville et le curage des caniveaux dans le cadre des projets HIMO. Enfin, l'étude relève l'existence d'initiatives privées dans la valorisation et le traitement des déchets. C'est l'exemple de l'Association Bayiri Malguéré du Zondoma (ABMZ), devenue Association Bayiri Malguéré Zamaana (ABMZ). Cette structure est spécialisée dans la gestion et la valorisation des déchets plastiques (fabrication d'objets réutilisables tels que porte-clés, pavés, chaises, meubles, etc.).

2.2 Ouahigouya, Banfora : deux villes de taille moyenne

2.2.1 Ouahigouya : un développement agricole qui rencontre certaines limites

Selon les techniciens rencontrés, la commune de Ouahigouya dispose de fortes potentialités dans le domaine agro-sylvo-pastoral, notamment dans la production maraîchère (filière de la pomme de terre et de l'oignon principalement), l'aviculture traditionnelle et l'élevage des petits et gros ruminants.

De façon détaillée, les atouts se résument comme suit :

- L'existence d'un savoir-faire local dans la pratique du maraîchage et de l'élevage (notamment la pomme de terre) ;⁷
- L'existence d'organisations paysannes (OP) assez dynamiques ;
- L'existence d'importants marchés à bétail au niveau de la commune, tels que le marché de Sissamba ou celui de Youba, mais aussi de deux parcs de vaccination ;

A Ouahigouya, le principal secteur économique fait face à des contraintes/faiblesses qui entravent son développement. Celles-ci se résument comme suit :

- La mauvaise maîtrise de l'eau (notamment le tarissement précoce des points d'eau) ;
- La mauvaise pluviométrie (ou trop aléatoire) ;
- La forte dégradation du sol liée à l'usage des pesticides non homologués, entraînant une diminution de la productivité d'année en année ;
- La faible technicité des producteurs, notamment en matière de conservation et de transformation de la production agro-pastorale (notamment dans le domaine de la conservation de la pomme de terre, qui nécessiterait soit des équipements coûteux, comme des chambres froides de type solaire, soit le développement de pratiques innovantes : maisons souterraines ou maisons en banco, par exemple)⁸ ;
- Le faible niveau organisationnel des producteurs maraîchers et des éleveurs de la région (l'inexistence de chaînes de valeur) ;
- Dans le domaine de l'élevage : la diminution des aires de pâturage face à la pression démographique, l'aire d'abattage fonctionnelle et l'insuffisance de points d'eau pastoraux⁹.

2.2.2 Banfora : une économie dynamique et diversifiée, qui s'appuie sur une nature « généreuse »

En ce qui concerne la commune de Banfora, les filières économiques porteuses d'emploi sont assez diversifiées avec une priorité accordée au secteur agro-sylvo-pastoral, mais aussi la présence du tourisme et de l'artisanat.

Les principaux atouts de la commune se résument comme suit :

- La proximité avec la Côte d'Ivoire (qui se traduit par des commandes de productions agricoles spécifiques : le piment local, la tomate, l'oignon, le haricot vert, les choux, l'aubergine dite « N'drowa » - une variété ivoirienne qui ne pousse plus sur le sol ivoirien) ;
- Une bonne pluviométrie, en comparaison avec les autres territoires de l'étude (plus de 1000 mm annuel à Banfora, contre environ 600 mm à Ouahigouya par exemple).
- La présence de nombreux pâturages ;

⁷ En 2016, le Yatenga représentait environ 56% des volumes de pommes de terre récoltés au niveau nationale (cf. <http://ecodufaso.com/burkina-faso-entre-3000-et-4000-tonnes-de-pommes-de-terre-par-an/>).

⁸ Cf. <http://me.bf/en/content/pomme-de-terre-dans-la-r%C3%A9gion-du-nord-la-conservation-un-casse-t%C3%A0te-pour-les-acteurs>.

⁹ Cf. PCD 2017-2021 de Ouahigouya.

- Le nombre important de plans d'eau (21 plans d'eau sont identifiés dans la Région des Cascades), qui permet le développement de la pisciculture. La production actuelle de poisson est d'environ 200 tonnes par an, pour un potentiel estimé à 400 tonnes ;
- L'abondance de la flore, qui permet de développer certaines activités telles que : l'apiculture, la pharmacopée, la teinture, la vannerie, etc. Pour ce qui concerne l'apiculture particulièrement, il faut souligner que l'activité ne demande pas un investissement trop important et pourrait contribuer à la création d'emploi et à l'amélioration des conditions de vie des promoteurs. La production annuelle dans ce domaine est estimée à environ 20 tonnes ;
- La présence dans la région d'unités industrielles excellent notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire (la SN-SOSUCO, la SOPAL, GMB (Grand Moulin du Burkina)) et de l'industrie cotonnière (SOFITEX) ;
- La présence d'importants sites touristiques (les Cascades de Karfiguéla, les Dômes de Fabédougou, le Mont de Tenakourou, le Lac de Tengréla, les Pics de Sindou, etc.) qui fait du tourisme et de l'artisanat (teinture, poterie, paniers et chapeaux en paille, sculpture sur bronze¹⁰) un secteur créateur d'emplois pour les jeunes et femmes ;

Banfara a su tirer profit de cette nature généreuse en développant des savoir-faire locaux en matière de transformation agro-alimentaire : savon de toilette (à base de miel), crème de beauté (à base de miel), soumbala (graine de néré), beurre de karité, boisson (bandji ou « vin de palme »), jus de « lianes », etc.), lait conditionné (frais et caillé), etc.

Par ailleurs, la collectivité territoriale dispose d'un plan stratégique de développement agricole et d'un programme d'employabilité des jeunes de la commune, deux référentiels de développement élaborés par la mairie avec l'accompagnement de certains partenaires tels que la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM).

Cependant, l'étude montre un certain nombre de limites au développement économique de la commune de Banfara, au premier rang desquels on note le problème de la sécurisation foncière. Les propriétaires terriens sont en effet réticents à céder leurs terres aux investisseurs privés ou publics (seulement 13,6% des terres cultivables sont exploitées). Parmi les autres limites, on relève notamment :

- La baisse du niveau de l'eau, liée à l'ensablement continu des principaux cours d'eau ;
- La faible mécanisation de l'agriculture ;
- Comme à Ouahigouya, l'usage excessif des pesticides non homologués ;
- Le délaissement de la production céréalière (maïs, fonio, riz, sorgho, etc.) au profit d'autres cultures de rentes, et notamment de l'arboriculture (anacarde, banane, etc.) ;
- Le faible niveau de technicité constaté chez les producteurs notamment en matière de conservation et de transformation des productions agro-pastorales ;
- Le faible niveau d'organisation des acteurs.

2.2.3 A Ouahigouya comme à Banfara, l'existence de projets qui auront des retombées économiques positives

Aussi différentes soient leurs configurations socioéconomiques, les perspectives pour ces deux villes de taille moyenne sont plutôt positives.

La création d'emplois à **Ouahigouya** devrait être facilitée par la réalisation de projets de grande envergure :

- La réalisation du barrage de Guitti prévue à l'horizon 2021 (avec la mise en place d'une station de traitement de l'eau et l'acheminement de l'eau jusqu'à Ouahigouya). Les domaines du transport, de la maçonnerie, de la plomberie, de la soudure, et de la restauration pourraient être impactés positivement par le barrage.
- La mise en place du périmètre maraîcher de Goinré (en lien avec le barrage) et la dynamisation de la plateforme maraîchère (avec l'accompagnement de la Banque Mondiale). Ce projet vise à accroître les périmètres dédiés au maraîchage et asseoir une meilleure organisation des acteurs (producteurs, acheteurs, revendeurs, etc.) ;

¹⁰ Cf. PMDE, Portrait socio-économique de la commune urbaine de Banfara, 2011, p. 103.

- La construction d'unités de transformation : de tomate à Toessin / Bogaya, et de niébé à Ouahigouya¹¹
- L'augmentation de la production (maraîchage et produits transformés) devraient dynamiser le secteur du transport (notamment le transport de marchandises vers les marchés d'écoulement).
- La présence de la société minière de Karma dans la région qui représente à la fois une source d'emplois et un marché potentiel à exploiter pour les producteurs de la région.

Encadré 3 – Zoom sur... les mines de Karma (Ouahigouya) et Wahgnion (Banfora)

Situé à 17 km de **Ouahigouya**, la **mine de Karma** (Endeavour Mining) existe depuis 2013, et a prévu une activité d'une durée d'environ 15 ans. La mine est génératrice d'emploi pour des jeunes de la région, et, au-delà, pour l'ensemble des jeunes du territoire national. La restauration dans la mine est assurée par une société appelé ATS, qui recrute de la main d'œuvre locale (même si la formation dans la région est quasi-inexistante. La mine recrute par ailleurs plus directement, d'abord, durant la phase d'installation-constructions, des manœuvres et des agents de sécurité (emplois non qualifiés), et, ensuite, durant la phase d'exploitation, des soudeurs, des électromécaniciens, des chauffeurs, des maçons, etc. (emplois qui ne bénéficient pas souvent aux jeunes de la région, par manque de qualification). Enfin, on constate que dans le cadre de sa politique RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise), la mine confie à des structures locales des formations dans les domaines de l'électricité automobile et engins lourds, en maintenance industrielle et soudure. Ces jeunes bénéficient généralement d'un accompagnement de la mine (financièrement et en matériels) en vue de leur insertion professionnelle.

La **mine de Wahgnion** (Teranga Gold Mining) est située dans la commune de Niankorodougou, à 73 km de **Banfora**. Elle a lancé officiellement ses activités en 2018 et sa durée est estimée à plus de 10 ans. Outre le recrutement des jeunes de la région pour la construction du site minier, la société devrait également recruter des biens et de services (location de véhicule, restauration, etc.). Par ailleurs, dans le cadre de ses engagements vis-à-vis des communautés hôtes, la mine va réaliser un barrage pour accroître la production agricole (ce qui devrait permettre de créer des emplois dans ce secteur).

Au niveau de la **commune de Banfora**, on constate également l'existence d'opportunités et d'initiatives locales pouvant contribuer au développement des secteurs économiques et par conséquent, créer des emplois pour les jeunes. On note principalement :

- Le projet d'aquaculture à Bodadiougou, initié par la mairie de Banfora avec l'accompagnement de l'ONG Helvetas. Il s'agit du réaménagement d'un ancien bassin piscicole aménagé dans les années 1980 par la Chine populaire, avec la perspective d'un transfert de la gestion de l'infrastructure à la mairie de Banfora. Le projet visera à promouvoir la pisciculture, mais également le maraîchage via la présence de canalisation. Ce projet de grande envergure prévoit la création d'une centaine d'emplois pour les jeunes et femmes de Bodadiougou. Enfin, il est prévu que d'autres bassins piscicoles soient identifiés dans les 22 villages de la commune, pour reproduire cette expérience.
- La présence de la mine de Wahgnion dans la région (les travaux de construction ont été lancés officiellement en janvier 2018). La mine s'engage à réaliser un barrage en vue d'accroître la productivité agricole. De même, la mine elle-même représente un potentiel marché à exploiter en termes de fourniture de biens et de services notamment la fourniture des produits agro-alimentaires destinés particulièrement aux employés de la mine. On relèvera toutefois que l'accès à ce type de marché nécessite le respect de normes de qualité et d'hygiène rigoureuse auquel les producteurs ne sont pas suffisamment formés ;
- Le développement d'un pôle d'élevage, dans la perspective d'exporter les produits (peau, viande, lait, etc.) vers la Côte d'Ivoire.

¹¹ Cf. PCD 2017-2021 de Ouahigouya.

2.2.4 Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : l'aviculture à Ouahigouya, et le commerce des fruits et légumes à Banfora

A Ouahigouya, l'élevage (petits ruminants et aviculture) est le secteur le plus attractif aux yeux de la jeunesse. Le petit commerce, la mécanique automobile et la production maraîchère sont d'autres secteurs économiques qui leur apparaissent intéressants. Du côté des autres catégories d'acteurs, c'est la production et la transformation de la pomme de terre qui remporte la préférence, avec le BTP et la mécanique automobile.

Les jeunes de Banfora considèrent que le commerce des fruits et légumes est l'activité la plus porteuse. Viennent ensuite la confection et la vente d'objet d'art, la soudure, et la mécanique automobile. Les autres acteurs de la commune sont plutôt orientés vers l'arboriculture (et notamment l'anacarde), la restauration, et l'énergie solaire (installation et entretien des plaques solaires).

2.3 La prédominance des activités agricoles à Gourcy et Boussou

2.3.1 A Gourcy, les mêmes problématiques qu'à Ouahigouya, à plus petite échelle

L'économie de la commune rurale de Gourcy repose essentiellement sur les activités agricoles. La pratique du maraîchage en saison sèche (culture de la pomme de terre et de l'oignon principalement) est assez répandue dans la commune ; même si cette activité ne dure généralement que quelques mois à cause du manque d'eau et de l'insuffisance de bas-fonds. Au niveau de l'élevage, c'est l'aviculture traditionnelle et l'élevage des petits et gros ruminants qui sont les activités les plus pratiquées. Le tissage est également une activité largement pratiquée par les femmes de la commune.

Les atouts de la commune sont donc entre autres :

- L'existence d'un savoir-faire local en matière de maraîchage, d'élevage et de tissage ;
- L'existence de groupements de producteurs maraîchers ;
- L'existence de groupements de femmes exerçant dans la transformation agro-alimentaire notamment la transformation des PFNL.

Les faiblesses du secteur agricole à Gourcy sont plus ou moins les mêmes qu'à Ouahigouya, à savoir :

- La mauvaise maîtrise de la ressource en eau ;
- La récurrence des années de sécheresse, et le caractère aléatoire de la pluviométrie ;
- La forte dégradation des sols liée à l'usage excessif des pesticides ;
- Le faible niveau de technicité des producteurs ;
- Le problème organisationnel des filières agricoles (maraîchage et élevage) ;
- Le problème de commercialisation des produits agricoles et autres produits issus du tissage.

2.3.2 Un relatif dynamisme agricole à Boussou

La commune rurale de Boussou connaît un dynamisme agricole qui la distingue des autres communes de la région. D'où son nom de « grenier » de la région Nord : c'est la commune la plus productrice de la région. Par ailleurs, le massif forestier y est assez dense et propice aux activités agro-sylvo-pastorales notamment l'agriculture, l'élevage et la transformation des PFNL.

Les atouts de la commune se résument comme suit :

- Des sols aptes à la production agricole (avec environ 2 tiers des surfaces agricoles dédiées à des cultures de rente : niébé, arachide, et, dans une moindre mesure, sésame)¹²
- La régularité de la production animale (élevage de type plutôt sédentaire, avec la pratique de l'emboûche ovine et bovine en complément des activités agricoles) ;

¹² Cf. PCD 2014-2018 de la commune de Boussou, p. 28.

- L'existence de groupements de femmes assez dynamiques dans la culture du niébé et de l'arachide principalement, ainsi que dans la transformation agro-alimentaire ;
- L'existence de groupements de producteurs de miel (la plupart d'entre eux sont des chasseurs traditionnels).

Les principales faiblesses de la commune de Boussou sont énumérées comme suit :

- Dans le domaine de l'agriculture :
 - La mauvaise maîtrise de la ressource en eau, ce qui ne permet pas de pratiquer des activités de contre-saison ;
 - Le faible taux d'adoption de la semence améliorée par les producteurs ; L'insuffisance de bas-fonds aménagés ;
 - Le faible niveau de technicité des producteurs ;
 - Le problème d'accès aux crédits d'équipements agricoles.
- Dans le domaine de l'élevage :
 - L'absence de points d'eau de surface, qui se traduit par un manque d'eau d'abreuvement pour les animaux en saison sèche ;
 - L'insuffisance du fourrage naturel ;
 - L'absence de pistes à bétail ;
 - L'insuffisance du personnel d'encadrement ;
 - Les maladies du cheptel (avec un taux de vaccination en baisse les dix dernières années qui ont précédé l'élaboration du PCD)¹³

2.3.3 Perspectives : la transformation est la solution ?

En termes de perspectives de création d'emplois dans la commune de **Gourcy**, le principal projet à relever est la construction d'un centre dédié à la transformation primaire de la tomate (prévue courant 2019). Ce projet du Ministère du commerce est beaucoup attendu par les acteurs locaux ; il devra générer des emplois pour les jeunes et femmes de la commune.

Pour la commune rurale de **Boussou**, la seule perspective à court terme est le projet d'une unité de transformation agro-alimentaire semi-modernisée par l'Association Génération Prévenue (AGP) grâce à l'accompagnement d'un certain nombre de partenaires tel que le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) et la Coopération Italienne. Dans le secteur de l'agriculture, l'accent devrait être mis sur l'augmentation de la productivité (sensibilisation aux nouvelles techniques agricoles, réalisation de fosses fumières, formation en compostage, réalisation de cordons pierreux, etc.). Concernant l'élevage, le PCD recommande l'élaboration d'une étude pour l'installation d'une mini-laiterie, qui pourrait s'appuyer sur la bonne régularité de la production animale dans la commune.

2.3.4 Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : le primat de la production maraîchère à Gourcy comme à Boussou

A Gourcy et à Boussou, la production maraîchère, et notamment le niébé et la pomme de terre, apparaissent comme le secteur le plus porteur. Viennent ensuite le tissage, l'apiculture, la restauration, l'informatique et la réparation des téléphones portables. Les autres catégories d'acteurs citent également fréquemment la production maraîchère (pomme de terre, piment et niébé), la transformation des PFNL, et la mécanique (cyclomoteur et automobile).

¹³ Ibid. p. 30.

2.4 Conclusion intermédiaire

La typologie proposée dans cette partie a été établie sur la base du nombre d'habitants (hormis s'agissant du 5^{ème} arrondissement de Ouagadougou et Ziniaré, dont la caractéristique distinctive est l'accès au marché de la capitale). D'autres critères de catégorisation auraient pu être utilisés. A la lecture de ces brefs portraits communaux, il apparaît que ces territoires peuvent être séparés en deux grands ensembles : (1) les communes à l'économie diversifiée et dynamique – Ouagadougou et Banfora –, et (2) les autres communes, soumises aux aléas du secteur agro-pastoral.

A Ouagadougou, en effet, la présence d'un marché de 3 millions de consommateurs – le plus grand du Burkina Faso – permet le développement du commerce. La capitale accueille, par ailleurs, des entreprises d'envergure nationale et attire des investisseurs originaires des pays voisins et d'ailleurs. Enfin, la main d'œuvre y est mieux formée et la culture entrepreneuriale plus développée. Le 5^{ème} arrondissement tire bien évidemment profit de cette inscription dans ce tissu économique particulier. A Banfora, l'économie est favorisée par quatre éléments : a) une nature généreuse et verdoyante, b) des sites touristiques attrayants, c) la proximité avec la frontière ivoirienne, et d) la présence de sites industriels d'envergure nationale (SN-SOSUCO, SOPAL, GMB, Sofitex). Il en découle un dynamisme démographique, signe d'attractivité : entre 1996 et 2006, Banfora a dépassé Ouahigouya en nombre d'habitants.

Les problématiques sont toutes autres dans les autres communes de la zone d'étude (à savoir Ziniaré, Ouahigouya, Gourcy et Boussou). Principal secteur d'activité et source essentielle de revenus pour ses habitants, le secteur agricole souffre de la faible technicité de ses producteurs, non seulement dans le domaine de la production, mais aussi dans celui, bien plus stratégique, de la transformation. Dans ces quatre communes, toujours, la faible maîtrise de l'eau handicape une production maraîchère. La production, limitée de ce fait à deux ou trois mois dans l'année, génère moins de bénéfices. Quant à lui, le secteur de la transformation agro-alimentaire souffre à la fois du déficit de compétences locales, et d'un accès insuffisant aux équipements nécessaires, sous-tendu par les difficultés d'obtention de crédits. Autre problématique : l'utilisation des pesticides – relevée dans les trois communes de la région Nord, mais aussi à Banfora – est à la fois dangereuse pour la santé des consommateurs et source d'infertilité pour les sols. Enfin, en arrière-plan de tout cela, l'aggravation de la crise terroriste touche directement les communes du Nord, tandis qu'elle laisse planer une menace indirecte sur la commune de Ziniaré. Cette menace constitue un risque qui pourrait anéantir les efforts de développement économique entrepris ou en cours, et, partant, la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

3. Structuration locale de l'offre de formation et des institutions de microfinance

3.1 Caractéristiques de l'offre de formation dans la zone d'étude

Tableau 2 – Les structures de formations dans la zone d'étude

	Etablissements publics	Associations / Etablissements privés
Arrondissement 5 /Ouagadougou	2	4
Ziniaré	3	5
Ouahigouya	2	9
Banfora	3	4
Gourcy	2	2
Boussou	1 ¹⁴	1
Total	13	25

3.1.1 Etablissements publics de formation

■ Un secteur agro-pastoral sous-représenté

On dénombre treize établissements publics en charge de la formation professionnelle dans les six communes concernées par l'enquête. D'une manière générale, le constat montre que très peu de ces structures proposent des formations dans le domaine agro-pastoral. C'est le cas, par exemple, du centre privé Louis Querbes, qui offre des formations en valorisation de produits maraîchers. Mais les exemples sont assez rares. Les filières les plus répandues sont : la coupe-couture (très répandue, car il s'agit d'une activité pour laquelle l'installation est facile et peu coûteuse), l'électricité-bâtiment, la maçonnerie, la menuiserie métallique, la mécanique cyclomoteur et la mécanique automobile.

D'une manière générale, l'étude dénombre quatre types de structures publiques de formation professionnelle :

- Les centres de formation de l'ANPE sous la tutelle administrative du Ministère de la Jeunesse ;
- Le Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré (CFPRZ) qui relève aussi du Ministère de la Jeunesse ;
- Le lycée Professionnel Régional Naba Kango (LPRNK) de Ouahigouya qui relève administrativement du MENA ;
- Enfin, les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) dont la tutelle administrative est désormais assurée par le Ministère de la Jeunesse.

¹⁴ A noter : le Centre d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) de Tamounouma, dans la commune de Boussou n'a pas encore ouvert ses portes. Ce centre, construit en 2016 et entièrement équipé par l'ONG Plan Burkina, reste non fonctionnel à cause d'un conflit opposant deux Ministères, à savoir le MENA (qui assurait autrefois la tutelle administrative des CEBNF) et le Ministère en charge de la jeunesse (la nouvelle tutelle administrative des CEBNF).

■ Deux types de formation : formations longues (2 ans) et les formations modulaires

Les établissements publics proposent deux types de formation.

- Les **formations continues**, qui durent généralement deux ans et sont accessibles à des jeunes ayant un faible niveau scolaire : le recrutement exige au jeune d'avoir le niveau CM2 ou le CEP voire même le niveau quatrième du collège pour certaines filières (l'électricité, par exemple).
- Les **formations modulaires** (ou formations à la carte). Cette option n'est, le plus souvent, accessible que pour les cohortes d'apprenants : les jeunes doivent se mettre en groupe et selon leur centre d'intérêt, ce qui, ne se fait que rarement.

Les formations longues débouchent généralement sur l'obtention du CQP ou du BQP. Pour ce qui est des formations de courtes durées délivrées par les établissements publics, les apprenants reçoivent des attestations de formation à la fin de l'apprentissage. C'est notamment le cas de l'ANPE, du CFPRZ ou du LPRNK.

■ Accessibilité : des coûts de formation relativement faibles

Le coût de la formation dans les établissements publics est peu élevé, en comparaison avec le privé ou les établissements à caractère confessionnel. Le recouvrement de ces coûts constitue la principale source de fonctionnement de ces centres. La subvention de l'Etat est jugée insuffisante pour assurer l'entretien des équipements (machines) d'apprentissage et les autres charges de fonctionnement. Pour assurer le recouvrement et faire fonctionner la formation, les responsables de ces centres sont donc obligés d'exclure les élèves qui ne seraient pas à jour vis-à-vis de leur cotisation.

■ Un manque criant de moyens qui impacte la qualité de l'enseignement

L'insuffisance de ressources financières et le manque d'enseignants qualifiés seraient à la base de la mauvaise qualité de l'enseignement professionnel délivré par les structures étatiques. Un exemple illustratif : la formation en menuiserie-bois dans les centres ANPE a connu depuis quelques années une réduction drastique des heures recommandées pour les travaux pratiques, faute de matière première (le bois). Les responsables ANPE sont d'autant plus conscients de cette difficulté qu'ils estiment qu'en matière de formation professionnelle, la règle est de faire 80% de pratique et seulement 20% de théorie. Le manque de moyen oblige les centres à dispenser majoritairement des éléments théoriques.

■ Une implication insuffisante des acteurs économiques dans les centres de formation

Par ailleurs, l'étude constate l'inexistence de liens formels entre les acteurs économiques de la localité et les centres publics de formation professionnelle. L'exception notable est le Lycée Naba Kango, à Ouahigouya (cf. l'encadré n°3 ci-dessous), qui permet aux ONG et aux entreprises de mettre en place des formations qui répondent directement à leurs besoins de compétences.

Encadré 4 – Zoom sur... Le Centre Professionnelle de Référence de Ziniaré

Le Centre Professionnelle de Référence de Ziniaré (CPRZ) est un Établissement Public de l'État (EPE) à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT), créé par le décret N°2010-662/PRES/PM/MJFPE/MEF du 19 Octobre 2010.

Le centre de formation professionnelle de Référence de Ziniaré apparaît comme une structure intéressante mais **déconnectée des enjeux locaux**. Il a plutôt une vocation sous régionale. Il **accueille des jeunes originaires de l'ensemble du territoire national** et même de la sous-région (seulement quelques jeunes de la commune de Ziniaré parviennent à payer le coût de la formation qui est de 350 000 FCFA (535 euros environ) l'année). Les agents du centre parviennent à assurer à leurs élèves des places en stage, mais **ils n'effectuent pas de suivi post-formation, faute de moyens**.

Encadré 5 – Zoom sur... Lycée Professionnel Régional Naba Kango (LPRNK)

Le **Lycée Professionnel Régional Naba Kango** (LPRNK) est un établissement public qui sous la tutelle administrative du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA).

L'établissement propose plusieurs filières de formation dont les plus importantes en termes d'effectifs sont : **l'électrotechnique** (cette dernière filière prend en compte l'électricité bâtiment et l'énergie solaire) et **l'agro-alimentaire**. L'Etat prévoit, par ailleurs, l'ouverture d'une nouvelle filière dénommée « filière agro-sylvo-pastorale », qui prendra en compte l'agro-alimentaire, l'agronomie et la zootechnie.

Outre les formations données dans le cadre de son rôle régalien en tant qu'établissement public de l'Etat (le cycle moyen qui dure 2 ans et se termine avec l'obtention du BEP et le cycle professionnel d'une durée de 2 ans sanctionné par l'obtention du Baccalauréat professionnel), le LPRNK propose des formations à la carte et de courte durée (de 3 mois à 5 mois) en fonction de la demande. C'est ce type d'offre qui intéresse particulièrement les entreprises et bien d'autres acteurs de la commune (associations, ONG, structures publiques, etc.). A titre d'exemples, on peut citer :

- L'organisation Faîtière Régionale des Artisans du Nord (OFRA/N) qui a sollicité la formation de 40 jeunes en énergie solaire dans le cadre du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et l'Apprentissage (FAFPA) ;
- 60 jeunes et femmes ont été formés en agro-alimentaire pour le compte de l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT) ;
- Dans le cadre du projet de formation professionnelle développé au Burkina Faso par Expertise France, l'association CART/N sollicite la formation des jeunes et femmes en agro-alimentaire (encore au stade de projet) ;
- La Mine de Karma est également demandeur de formation pour les jeunes dans les domaines de l'électricité automobile et engins lourds, en maintenance industrielle et soudure (projet dont le démarrage est prévu pour Mai 2019).

■ Le cas particulier des chambres consulaires (du commerce et de l'agriculture) et des projets

L'enquête relève l'existence au niveau local d'autres possibilités de formation et d'appuis pour jeunes. En effet, les acteurs économiques tels que les démembrements de la chambre de commerce, la chambre d'agriculture et la chambre des métiers (cette dernière est présente à Ouahigouya uniquement) accompagnent les jeunes et femmes à travers des formations, des appuis dans le cadre de la structuration et de la formalisation du secteur informel, mais également des appuis financiers via des subventions. Ces appuis sont intéressants parce qu'ils prennent en compte les potentialités économiques de ces localités, notamment le secteur agro-sylvo-pastoral.

Les projets de développement sur financement extérieur constituent également une part de l'offre de formation intéressante. Un exemple illustratif : le projet Neertamba (financement FIDA) organise des formations au profit des producteurs de la région du Nord, à savoir les communes de Ouahigouya, Gourcy et Boussou. De même, le projet permet aux producteurs de bénéficier à la fois d'importantes subventions via des appels à projets.

Les observations que l'on peut faire sur ce type d'appui sont de plusieurs ordres :

- Ces appuis dépendent beaucoup des aléas des financements extérieurs (Banque mondiale, FIDA, etc.) ;
- Le manque de moyens (financiers, techniques et humains) dédiés aux centres de formation limite considérablement leur impact d'un point de vue aussi bien quantitatif que qualitatif ;
- Les formations proposées sont peu diversifiées, non renouvelées et inadaptées à l'évolution du marché et des secteurs porteurs et émergents ;
- Le coût de la formation renforce des conditions d'inégalité d'accès.

3.1.2 Etablissements associatifs / privés de formation

■ Un nombre sensiblement plus élevé d'établissements privés

L'étude relève l'existence de 25 centres associatifs et privés dans l'ensemble des communes concernées. Dans chacune des communes de la zone d'étude, le nombre de centres privés (associatifs ou non) est supérieur ou égal au nombre d'établissements publics : 4 centres privés contre 2 établissements publics à Ouagadougou, 5 contre 3 à Ziniaré, ou encore 4 contre 3 à Banfora. Cette prédominance des centres privés est encore davantage marquée à Ouahigouya, avec 9 centres privés sur un total de 11 centres relevés (cf. tableau n°5).

■ Des coûts plus élevés pour une qualité d'enseignement sensiblement identique

Pour la plupart des centres privés, le coût de la formation est relativement élevé et inaccessible pour les jeunes provenant de familles modestes, notamment les jeunes ruraux. Pour autant, les domaines de formation ainsi que la qualité de l'apprentissage dans le privé ne sont généralement pas différents de ce que l'on observe dans les centres publics (et de ce que les personnes interrogées en disent). Il existe cependant quelques exceptions, comme le AFDR à Ouahigouya ou encore le Centre de Formation Professionnelle Louis Querbes de Banfora (voir encadrés ci-après), qui présentent des formations de grande qualité. Enfin, on ne relève pas davantage de formations orientées vers la pratique dans le privé.

■ Une attractivité parfois plus grande auprès des employeurs

Pour autant, on relève que les opérateurs économiques manifestent un intérêt plus important pour les diplômés provenant de ces centres. Cet intérêt des acteurs économiques est surtout lié à l'originalité du type de formation. L'exemple du centre Louis Querbes, s'il s'agit d'un centre particulièrement fonctionnel, est toutefois assez édifiant : des chefs d'entreprises approchent directement les responsables du centre en vue d'embaucher les jeunes formés en agriculture ou encore ceux formés dans le domaine de la pâtisserie.

■ Un système de parrainage qui favorise l'accès à un public modeste

Les centres associatifs parviennent parfois à tisser des partenariats visant à faciliter l'accès des publics modestes à leurs formations. Ces partenariats peuvent prendre la forme de parrainage, mis en place par les cadres des centres associatifs, mais qui bénéficient directement aux apprenants. Notons qu'il s'agit, la plupart du temps, des centres qui ont une dimension religieuse.

Encadré 6 – Zoom sur... l'Association Formation Développement Ruralité (AFDR)

L'Association Formation Développement Ruralité (A.F.D.R) est une association reconnue sous le N° 2001 /010/ MATD/ PYTG /HC/ SG /DAAP du 9 mai 2001, philanthropique, non confessionnelle et sans but lucratif. Elle a son siège à Tangaye et un bureau à Ouahigouya.

Le centre de formation de l'AFDR situé à Tangaye (environ 15 km de Ouahigouya), est géré par l'Association Formation Développement Ruralité (AFDR). Il propose des formations de deux ans, ainsi que des formations modulaires (réservées aux cohortes d'apprenants, donc rares). Le centre forme les jeunes dans le **secteur agro-sylvo-pastoral**. La structure propose (1) des **formations à destination des agriculteurs déjà en activité**, et (2) une formation initiale (secteur agricole principalement, mais aussi bâtiment, mécanique, etc.) à destination **des jeunes sortis du système scolaire** ayant entre 14 et 18 ans. L'association AFDR est en lien avec la Direction de l'Agriculture pour la délivrance des CQP (Certificats de Qualification Professionnelle). Enfin, un **accompagnement à la création de micro-entreprises** est prévu. L'association AFDR bénéficie de nombreuses subventions de partenaires internationaux, dont le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Encadré 7 – Zoom sur... Le Centre de Formation Professionnelle Louis Querbes (CFP-LQ)

Le Centre de Formation Professionnelle Louis Querbes (CFP-LQ) est un établissement privé catholique basé à Banfora. C'est la seule structure de formation au niveau de la commune qui propose des formations prenant en compte les spécificités de Banfora. Il s'agit notamment de la formation en « restauration-cuisine » sur la base des produits locaux et la formation dans le domaine de l'agriculture-élevage.

La formation en « restauration-cuisine » consiste à apprendre aux jeunes à réaliser :

- Des mets locaux tels que : tô, fonio, fano, gnonkon, etc. ;
- La pâtisserie, à savoir la confection de gâteaux ordinaires, de gâteaux de mariage, etc.
- La transformation des produits locaux en : confiture de mangue, bissap, papaye, de jus locaux (bissap, mangue, gingembre, pois sucré (communément appelé « hochata »), etc.

La formation dans le domaine de l'agriculture-élevage connaît un changement du point de vue pédagogique. Depuis 2016, la coopération allemande (GIZ) appuie l'Etat, à travers le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de la Certification (SP-CNC) du ministère de la Jeunesse, pour l'expérimentation d'une nouvelle approche d'apprentissage. Il s'agit de l'Approche Par les Compétences (APC) consistant à mettre l'accent sur la formation pratique (80%). De même, la durée de la formation est réduite à deux ans sanctionnée par l'obtention du CQP, au lieu de trois ans auparavant. Le centre Louis Querbes et deux autres centres du pays ont été choisis pour cette expérimentation. L'ensemble des élèves de la première promotion composée de 14 apprenants a réussi au CQP et 12 d'entre eux ont été embauchés dans des fermes, ou se sont installés à leur propre compte.

Le centre reçoit des **apprenants originaires des pays voisins** particulièrement maliens. Le niveau d'inscription exigé pour accéder au centre est le Certificat d'Etude Primaire (CEP) et les frais de formation coûtent 100 000 Fcfa (150 euros environ) y compris les frais d'inscription.

En ce qui concerne spécifiquement la formation en agriculture-élevage, la rentrée scolaire se fait en début de saison hivernale, précisément au mois de mai. La plupart des apprenants de cette filière proviennent de milieu modeste. Ils sont, pour la plupart, placés au centre par des associations et ONG et d'autres bénéficient du parrainage de ces associations (prise en charge totale des frais de formation, hébergement, alimentation, etc.).

3.2 Un secteur de la formation insuffisamment orienté vers les enjeux économiques locaux

Il apparaît que les structures de formation se distinguent moins par leur statut que par leur capacité à mettre en place des solutions relativement innovantes (dans le contexte burkinabè), qui répondent à la fois aux besoins de formation des apprenants et aux besoins en compétences des opérateurs économiques locaux.

De façon transversale, les faiblesses relevées dans le secteur de la formation peuvent être synthétisées de la façon suivante :

3.2.1 Une sous-représentation du secteur agro-pastoral

L'étude montre qu'il existe très peu d'offres de formations dans le secteur agro-sylvo-pastoral (les techniques de transformation agro-alimentaire, par exemple). C'est plutôt des formations non agricoles (coupe-couture, mécanique, soudure, etc.) qui prédominent dans les communes enquêtées. Selon certains spécialistes, les formations aux métiers de la mécanique, par exemple, devraient venir en complément aux formations agricoles et en appui au secteur agropastoral. Par exemple, la formation en mécanique rurale (réparation des motopompes, fabrication d'équipements agricoles, etc.) pourrait aller de pair avec d'autres types de formations comme les techniques de production, de transformation et de conservation des produits agro-sylvo-pastoraux.

La sous-représentativité du secteur agro-pastoral peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord, le secteur ne bénéficie pas de promotion de la part de l'Etat. Ensuite, l'agriculture est insuffisamment attractive au niveau des élèves, tandis que les parents n'y voient pas un secteur d'avenir. Enfin, il faut relever des difficultés relatives à l'offre : manque de formateurs qualifiés dans ce domaine, manque de référentiels et d'outils didactiques au niveau national pour ce type d'enseignement, etc.

3.2.2 Un développement des formations courtes et/ou modulaires insuffisant

Les formations courtes et/ou modulaires sont beaucoup plus adaptées aux attentes des apprenants, et au contexte économique des communes. Or, de fait, le nombre d'établissement qui propose ce type de formation est assez faible. Dans le secteur public, le Lycée professionnel de Ouahigouya fait figure d'exception. Les modalités d'accès aux formations modulaires apparaissent aussi trop contraignantes, car nécessitent un regroupement préalable des apprenants, qui, de fait, ne s'établit jamais spontanément. Notons enfin que le secteur privé ne semble pas se distinguer par un développement plus important des formations modulaires.

3.2.3 La quasi-absence de suivi post-formation

On peut affirmer qu'il n'existe quasiment pas de suivi post formation dans les communes enquêtées, en dehors de quelques cas comme le Lycée Louis Querbes à Banfora où les responsables s'impliquent fortement dans la recherche d'emploi pour leurs élèves. Cependant, les responsables de certaines structures en charge de l'emploi (formation professionnelle et financement pour l'auto-emploi) sont conscients de leur importance de ce volet. Cependant, dans un contexte de manque de moyens, ils se contentent d'opérer un suivi de façon plutôt informelle, en cherchant à rester informés de la situation professionnelle de l'ancien stagiaire.

3.2.4 Des acteurs économiques insuffisamment impliqués dans le secteur de la formation

Il ressort de l'enquête que les potentialités économiques des localités sont rarement prises en compte dans les organismes de formation, qui répondent plutôt à des logiques nationales. Cela s'explique en partie par l'absence d'implication des acteurs économiques dans la formulation de l'offre de formation au niveau local. De fait, les promoteurs des centres de formation entrent assez peu en concertation avec les opérateurs économiques. Un autre aspect important à prendre en considération est le fonctionnement centralisé des centres de formations publics, qui aboutit à des curricula uniformisés sur l'ensemble du territoire, et donc peu « adaptables » aux contextes locaux.

3.2.5 Faute de moyens, une pédagogie trop peu axée sur la pratique

Dernier constat, la qualité de la formation professionnelle est aujourd'hui décriée par les acteurs économiques. Les contraintes de financement, notamment la disponibilité de la matière d'œuvre, obligent les promoteurs à réduire les heures prévues pour les ateliers pratiques. La formation professionnelle se résume finalement à faire beaucoup plus de la théorie et ainsi met sur le marché de l'emploi du personnel peu apte à assurer les fonctions qui sont attendues d'eux.

3.3 Offre en matière de microfinancement pour les jeunes et les femmes

Les financements pour la création d'AGR ou de micro-entreprises par les jeunes et les femmes sont de trois types. Il s'agit, d'abord, des fonds nationaux de financement (FNF) mis en place par l'Etat, ensuite, des institutions de microfinance ou systèmes financiers décentralisés¹⁵ (Caisse Populaire, coopératives de crédit, etc.) et, enfin, des projets d'appui à l'entrepreneuriat.

3.3.1 Des fonds nationaux de financement (FNF) mis en place par l'Etat : un instrument trop lourd et peu adapté au monde agricole

Les FNF visent à faciliter l'accès au crédit à différentes catégories de publics. Il existe douze FNF différents. Sur les sept fonds sur lesquels il a été recueilli des informations, seul le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) est plus spécifiquement orienté vers les jeunes. Au total, sur l'ensemble de la zone d'étude, il a été comptabilisé **811 bénéficiaires de ces fonds** (qui ne sont pas tous nécessairement jeunes), dont 377 bénéficiaires du FAIJ (qui ont nécessairement entre 18 et 35 ans). Il s'agit de dispositifs **très centralisés** car, dans la plupart des cas (5 sur 7), la sélection des dossiers s'effectue à Ouagadougou, au niveau central (cf. le tableau ci-dessous pour les conditions d'éligibilité détaillées).

Le secteur agricole, l'élevage (l'embouche ovine notamment) et le petit commerce sont les trois principaux secteurs pris en considération dans le cadre de ces fonds nationaux de financement. Cependant, les éléments recueillis auprès des différents acteurs de ces fonds laissent entendre que l'évaluation des dossiers présentés se base sur une projection de la rentabilité des projets à court terme. Ces **critères d'évaluation ont tendance à desservir les projets agricoles** et, à l'inverse, à considérer comme « moins risqués » et plus crédibles les projets de petit commerce.

Une autre difficulté de ces fonds – lié à leur caractère très centralisé et à la lourdeur administrative que cela engendre – est le retard accusé dans les décaissements. Cela est susceptible de compromettre la réussite des projets agricoles (maraîchage, élevage, pisciculture, etc.), lorsque les décaissements interviennent en décalage avec le calendrier agricole (où avec les périodes plus propices aux investissements).

Par ailleurs, les crédits accordés dans le cadre des fonds nationaux sont **difficilement accessibles** pour les jeunes et les femmes. La contrainte majeure est l'exigence de la garantie matérielle : en dehors du FAIJ et du FAFPA, il est généralement exigé des garanties (la carte grise d'une motocyclette en bon état ou un Permis Urbain d'Habiter (PUH)), ou encore des avals (avoir un « parrain » qui serait prêt à rembourser le crédit en cas de non remboursement).

Enfin, pour la plupart de ces fonds (exception faite au FAARF à Gourcy), on constate un faible taux de recouvrement, donc un **« tarissement » des financements**, qui peut s'expliquer de différentes façons : accompagnement insuffisant des bénéficiaires, choix « clientéliste » des dossiers, qui portent donc sur des candidats qui ne se sentent pas obligés de rembourser, absence de réelle politique de recouvrement et « réputation » associée, etc.

3.3.2 Les institutions de microfinance (IMF) plus efficaces, mais qui ciblent assez peu le public « jeunes »

De façon générale, les institutions de microfinance (Caisse Populaire et CODEC à Ouahigouya, COOPEC à Banfora, et BTEC à Gourcy) sont très actives dans le financement des projets des jeunes et des femmes des différentes communes. Elles **semblent davantage prendre en compte les réalités des micro-entrepreneurs** (comme le calendrier agricole par exemple, et parce qu'elles traitent les dossiers « au fil de l'eau », et non « sur campagne »). Cependant, le secteur agricole semble être, une nouvelle fois, le parent pauvre de ces dispositifs. Sur les dix-sept produits de crédits proposés par les différentes institutions, seuls trois concernent exclusivement le secteur agro-pastoral.

Du côté des bénéficiaires, les femmes semblent tirer leur épingle du jeu, contrairement aux **jeunes qui ont du mal à accéder aux produits de crédit proposés**. Cela s'explique principalement par le fait que les femmes constituent plus spontanément des groupements (qui est parfois une condition d'obtention du crédit), tandis que les jeunes ont une approche plus individuelle de l'entrepreneuriat. Par ailleurs, le montant des crédits, assez faible, paraît pertinent pour financer des projets qui ont une dimension collective, mais

¹⁵ Systèmes financiers décentralisés (SFD) est le terme officiel au Burkina Faso pour institutions de microfinance (IMF).

insuffisant lorsqu'il s'agit d'un projet individuel. Enfin, le type de garanties demandées par les institutions de microfinance sont parfois réhébitoraires pour les jeunes qui ont un projet d'entreprise : « avoir une expérience », « disposer d'une garantie matérielle », « être dans une association ayant un récépissé officiel », etc.

3.3.3 Des projets pertinents, mais trop rarement développées dans la zone d'étude

Enfin, à côté des fonds et des institutions de microfinance, il existe des projets de développement qui ciblent le public « jeunes » et le secteur agro-pastoral, ou qui ont des modalités d'intervention qui permettent aux jeunes d'en être bénéficiaires. On peut notamment citer ici le projet Neertamba (financement FIDA) qui intervient dans le monde rural sous forme de subventions de micro-projets, en partenariat avec les institutions de microfinances, dans le secteur agro-sylvo-pastoral (par exemple, le domaine de la transformation, de la conservation ou encore la commercialisation des produits maraîchers).

Tableau 3 – Les fonds nationaux dans la zone d'étude¹⁶

	Canaux de communication	Lieu de sélection des dossiers	Secteur économique le plus financé	Critères/condition/taux de remboursement	Nombre de bénéficiaires dans la région pour l'année 2018
FAIJ (Ziniaré)	Communiqué radio/TV, affichages publics	Niveau central	Embouche ovine, maraîchage, petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé de 18 à 35 ans ; - Avoir reçu une formation en entrepreneuriat ; - Avoir un projet banquable ; - Avoir un parrain/mentor (garantie morale) 	127
FAIJ (Banfora)	Communiqué radio/TV, affichages publics	Niveau central	Petit commerce et achat-vente de céréale	<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé de 18 à 35 ans ; - Avoir reçu une formation en entrepreneuriat ; - Avoir un projet banquable ; - Avoir un parrain/mentor (garantie morale) 	250
FASI (Ziniaré)	Site web, dépliants	Niveau central	Embouche ovine, maraîchage	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un projet banquable ; - Avoir une garantie ; - Etre âgé de 18 à 60 ans ; - Taux d'intérêt= 4%, 10% et 13% 	98
FAARF (Gourcy)	Communiqué radio/TV, affichages publics	La représentante provinciale	Embouche ovine, maraîchage, agro-alimentaire, culture de niébé, d'arachide et de sésame...	<ul style="list-style-type: none"> - Etre de sexe féminin ; - Etre âgé de 18 à 60 ; - Etre dans un groupement/association de femmes de plus de 10 membres ; - Taux d'intérêt = 10% 	103
FAARF (Ziniaré)	Communiqué radio/TV, affichages publics	Le représentant régional	Embouche ovine, maraîchage, agro-alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Etre de sexe féminin ; - Etre âgé de 18 à 60 ; - Etre dans un groupement/association de femmes de plus de 10 membres ; - Taux d'intérêt = 10% 	207
FAFPA (Ziniaré)	Site web, dépliants, affichages publics	Niveau central	Agro-pastoral	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du projet ; - Subvention à 87,5% 	Néant
FAPE (Ziniaré)	Site web, dépliants, affichages publics	Niveau central	Agro-sylvo-pastoral	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un projet banquable ; - Avoir une garantie ; - Avoir un niveau universitaire (bac+2 au moins) 	26

¹⁶ Il y a des fonds à Boussou, Ouahigouya et dans le 5^{ème} arrondissement de Ouagadougou. Seuls ont été comptabilisés ici les fonds dont les acteurs ont été rencontrés sur le terrain.

Tableau 4 – Les institutions de micro-finances dans la zone d'étude¹⁷

	Volume de crédit octroyé lors de la dernière année d'exercice (FCFA)	Type de produits/crédits proposés	Secteurs économiques le plus fréquemment financé	Conditions d'octroi du crédit/taux d'intérêt	Nombre de bénéficiaires (2018)	Accompagnement/ suivi (en amont et en aval)	Possibilité de subv./ part.?
Caisse populaire Ouahigouya	Environ 500 millions	CRED'ART pour jeunes artisans	Divers, métiers (couture, coiffure, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Être membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Etre en groupe ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Caution solidaire ; 	2	Oui	Non
		Crédit Tel Taaba	Petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Être membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Etre en groupe ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Caution solidaire ; 	18 soit un volume de 4 000 000 F CFA	Oui	Non
		Crédit Villageois (CV)	AGR (transformation agro-alimentaire), métiers (coiffure), petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Être membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Etre en groupe ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Caution solidaire ; 	4040 soit un montant de 308 000 000 F CFA	Oui	Non
		Association Crédit Intermédiaire (ACI)	AGR, maraîchage, petit commerce, commerce de céréales	<ul style="list-style-type: none"> - Être membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Etre en groupe ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Caution solidaire ; 	370 soit un montant de 59 430 000 FCFA	Oui	

¹⁷ Il y a des institutions de micro-finances à Boussou, Ouahigouya et dans le 5^{ème} arrondissement de Ouagadougou, qui suivent la même politique fixée au niveau national et fonctionnent à peu près de la même manière. Le tableau ne mentionnent toutefois que les institutions dont les acteurs ont été rencontrés sur le terrain.

		Crédit Femmes commerçantes (CFC)	AGR, petit commerce, commerce de céréales	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Etre en groupe ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Caution solidaire ; 	455 pour un montant de 78 775 000 F CFA	Oui	Non
		Femmes Entrepreneurs Emergeantes (FEE)	Commerce général, commerce de céréales	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Garantie matérielle dont la valeur est supérieure au montant demandé ; 	14 pour un montant de 16 650 000 F CFA	Oui	Non
		Crédit équipement agricole	Agro-sylvo-pastoral	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la caisse populaire ; - Exercer dans l'agriculture/élevage ; - Justifier d'une expérience - Garantie matérielle 	Néant	Oui	Non
		Crédit groupe	Maraîchage, embouche	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre d'une association (le nombre de membre ne devant pas excéder 30) - Avoir une reconnaissance officielle (récépissé délivré par le Haut-Commissaire) - S'engager à rembourser le crédit 	Environ 3 000 de jeunes et femmes de moins de 45 ans	Oui	Non
CODEC (Ouahigouya)	375 millions	Crédit ordinaire	Petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre ; - Exercer dans le domaine où le crédit sera investi ; - Avoir une garantie (carte grise de moto ou PUH) 		Oui	Non
COOPEC Galor (Banfora)	800 millions	Crédit sur épargne	Petit commerce, équipement immobilier,	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre ; - Epargne obligatoire ; - Crédit inférieur à l'épargne ; - Taux d'intérêt=10% annuel 	25 soit 5% du porte feuille	Oui	Non
		Crédit ordinaire (individuel)	Petit commerce,	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la caisse ; - Epargne obligatoire : 25% 	450 soit 90% du		

		équipement,	minimum ;	porte feuille			
Baoré Tradition d'Epargne et de Crédit (BTEC)_Gourey	473 355 000	Crédit solidaire	Achat-vente de céréale	<ul style="list-style-type: none"> - Crédit supérieur à l'épargne ; - Avoir une garantie matérielle ; - Taux d'intérêt= 12,5% annuel - Etre membre d'un regroupement ou association de 10 à 15 personnes - Taux d'intérêt= 12,5% annuel 	25 soit 5% du porte feuille		
		Crédit ordinaire (individuel)	Agriculture, élevage, Petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de BTEC ; - Epargne obligatoire ; - Crédit supérieur à l'épargne ; - Avoir une garantie matérielle ; - Taux d'intérêt= 10% annuel 	467 soit 60 % du portefeuille	Oui	Non
		Crédit groupe « MUSO » (destiné aux femmes uniquement)	AGR, agriculture ; élevage et Petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre d'une association de femmes ; - Epargne obligatoire ; - Taux d'intérêt= 2 % mensuel 	1250 soit 13,6%	Oui	Non
		Crédit commerce	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de BTEC ; - Exercer dans le domaine où le crédit sera investi ; - Avoir une garantie (carte grise de moto ou PUH) - Taux d'intérêt = 10% 	1430 soit 47,68%	Oui	Non
		Crédit équipement agricole	Agriculture, élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de BTEC ; - Exercer dans le domaine où le crédit sera investi ; - Avoir une garantie (carte grise de moto ou PUH) - Taux d'intérêt = 8 % 	7 soit 1,15 %	Oui	Non
		Warrantage	Stockage et vente de céréales	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de BTEC ; - Avoir un stock de production agricole comme garantie ; - Taux d'intérêt = 10 % 	151 soit 0,85 %	Oui	Non

3.4 Des institutions peu accessibles aux jeunes

Au regard de la problématique de l'accès des jeunes à l'entrepreneuriat, les dispositifs et institutions de microfinance laissent apparaître les faiblesses suivantes :

- **Des problèmes d'accessibilité** : aussi pertinents soient-ils, les FNF et les IMF proposent des produits qui sont difficilement accessibles pour les jeunes. Les obstacles sont au moins de deux ordres : matériels (les jeunes ne peuvent pas présenter les garanties demandées) et sociologiques (les jeunes sont moins enclins à constituer des groupements pour accéder au crédit).
- **Une adéquation toujours insuffisante aux enjeux économiques locaux**, et notamment au secteur agro-pastoral. Sur ce point, les institutions de microfinance, bien que plus ouvertes que les fonds, restent un produit peu pertinent pour les personnes qui souhaitent s'engager dans un projet agricole.
- **Une efficacité à interroger**, plus particulièrement concernant les fonds nationaux de financement, qui souffrent d'un **manque de transparence** et donc de crédibilité et d'un véritable dispositif de suivi des bénéficiaires pour améliorer le taux de recouvrement et ainsi assurer la pérennité.

4. Positionnement de la commune vis-à-vis de l'emploi

Les entretiens auprès des acteurs communaux visaient à recueillir trois types d'information : (1) la perception de la commune sur la question de l'emploi et sur son rôle vis-à-vis de l'emploi des jeunes ; (2) la présence (ou l'absence) de politique communale de l'emploi des jeunes ; (3) la nature de la collaboration avec les acteurs de l'emploi.

4.1 A Ouagadougou : l'existence de certaines ambitions d'actions

A Ouagadougou, les acteurs de la commune n'ont pas exprimé une vision sur l'économie de la capitale et de l'arrondissement. Ils mettent toutefois en œuvre des actions pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi ou à l'entrepreneuriat. Trois types d'actions sont réalisés ou envisagés :

D'abord, la **réalisation d'un répertoire d'associations** de jeunes et/ou de femmes présentes dans l'arrondissement. Cet outil apparaît important aux acteurs de la commune, notamment dans la perspective de regrouper ultérieurement les acteurs en fonction de leur secteur d'activité économique (mécanique de cyclomoteurs, petit commerce, etc.) et d'identifier à quels maillons de la chaîne des filières ces acteurs appartiennent. Ce regroupement d'acteurs est également perçu comme un préalable à la mise en place de projets d'appui (aide à la structuration sous la forme de Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) ou de coopérative, renforcement des capacités dans le montage de plans d'affaire, par exemple).

Ensuite, la **mobilisation de financement** auprès de partenaires afin de proposer aux jeunes des formations en entrepreneuriat via la contractualisation avec un cabinet d'étude spécialisé. La mise en place de formations dans ce cadre partenarial est prévue pour le mois de juin 2019.

Enfin, le **recrutement des jeunes** dans le cadre des dispositifs Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) : l'un sous financement Banque Mondiale avec 25 jeunes de l'arrondissement recrutés chaque année (projet suspendu en 2019) et l'autre sous financement national avec le recrutement de 100 jeunes par an. Les jeunes recrutés par la mairie ont entre 18 et 45 ans.

Deux obstacles viennent entraver les projets de la commune en matière d'emploi : d'abord, l'absence de ligne budgétaire consacrée à la jeunesse (le budget communal est entièrement dédié à son fonctionnement), et ensuite le manque de transparence dans les recrutements HIMO (qui a conduit la Banque Mondiale à suspendre son soutien financier et le Ministère des infrastructures à contester les pratiques de la commune).

4.2 Ziniaré : des difficultés liées à l'absence de collaboration entre les acteurs

A Ziniaré, l'emploi des jeunes est une préoccupation communale, qui peinent à être concrétisée par des activités. Cela est dû en partie à l'**absence de collaboration entre les acteurs** de la commune et les services étatiques ou privés qui interviennent sur cette problématique.

Lorsque des dynamiques intéressantes sont relevées, elles procèdent davantage d'une initiative personnelle (de la part de l'animateur du centre d'écoute et de dialogue des jeunes).

4.3 Ouahigouya : une absence de perspective autour de l'emploi des jeunes

Les entretiens avec les acteurs de la commune permettent d'établir trois constats :

- D'abord, du point de vue des responsables communaux, la problématique de l'emploi des jeunes dans la commune se situe à deux niveaux :
 - Le manque de formation et de professionnalisme chez les jeunes ouvriers de la commune (absence d'innovation, de planification sur le moyen et le long terme, etc.), qui incite les opérateurs économiques à s'orienter vers la main d'œuvre de Ouagadougou (ou même de pays étrangers) ;
 - Le manque de prise de conscience chez les jeunes quant à leur capacité à créer de l'emploi (notamment dans l'agriculture et l'élevage). Il faut à cet effet éduquer et sensibiliser les jeunes sur ces aspects, afin qu'ils ne se contentent pas d'attendre tout de l'Etat ou la mairie.

On relève ici que, dans la perception des acteurs de la commune, **la situation de non-emploi n'est pas liée à des facteurs extérieurs** (une offre d'emplois locaux insuffisante par exemple), ou à l'absence d'actions de la commune sur cette réalité, mais est directement imputée au comportement des jeunes.

- Ensuite, en dépit des discours officiels et des dispositifs existants, il ne semble pas exister une réelle prise en charge communale de la question de l'emploi. En effet, le centre d'écoute pour les jeunes, mis en place en 2012, et pour lequel un agent a été affecté en 2016, est plus ou moins court-circuité par la mairie (pas de nomination officielle, pas d'eau courante, etc.). Le centre n'est donc pas fonctionnel, malgré les courriers d'interpellation de la Direction régionale de la jeunesse. Il n'y a pas non plus **de ligne budgétaire de la commune dédiée à la jeunesse**. Les ressources transférées par l'Etat dans le cadre du transfert des compétences et des ressources (seulement 1 million par an) ne sont pas utilisées depuis 2 ans.
- Enfin, alors même que la commune ne prend pas réellement en charge la question de l'emploi des jeunes, elle ne cherche pas non plus à établir des liens plus étroits avec les services techniques déconcentrés dédiés.

Les seules collaborations entre la mairie et les acteurs de l'emploi se résument le plus souvent :

- Au recrutement des jeunes pour les travaux de Hautes Intensités de Main d'œuvre (HIMO), avec la Direction de la jeunesse comme point focal (plus de 1000 jeunes recrutés en 2018).
- Aux échanges qui se déroulent dans le cadre de concertation communale, qui vise à regrouper l'ensemble des services techniques déconcentrés autour de la mairie pour faire le point des activités déjà menées ou à venir. Cependant, il faut relever que la question de l'emploi et de la formation des jeunes est insuffisamment abordée dans ce cadre.

4.4 Banfora : l'existence de documents stratégiques en matière d'emploi

La commune de Banfora est l'une des rares communes du pays qui **dispose de référentiels sur son développement économique et sur la problématique de la jeunesse**. Il s'agit :

- Du plan stratégique de développement agricole ;
- D'un programme d'employabilité des jeunes de la commune.

Ces deux référentiels de développement ont été élaborés par la mairie, avec l'appui de ses partenaires tel que la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM).

On note également l'existence d'un plan stratégique de l'assainissement élaboré avec l'accompagnement de la fondation américaine Hilton.

4.5 Gourcy : une problématique de l'emploi noyée par la crise politique locale

La mairie de Gourcy connaît de fortes crises depuis quelques années. Le 30 juillet 2018, certains conseillers municipaux ont déposé une motion de défiance, accusant la maire de mauvaise gouvernance. Il s'en est suivi des tensions internes, des violentes manifestations ayant causé d'énormes dégâts matériels

(destruction du corbillard municipal, destruction de domiciles de certains élus, etc.), une suspension provisoire (de trois mois) de la maire, puis le retour de celle-ci, avec une reprise des sessions du conseil municipal le mardi 16 avril 2019. L'heure est désormais à l'apaisement. Cependant, ce climat a beaucoup paralysé les activités de la commune et il est par conséquent difficile de parler de politique communale en faveur des jeunes et femmes, dans la mesure où les sessions municipales ne se tiennent pas.

Par exemple, on constate qu'il n'existe aucun centre ou infrastructure dédié aux jeunes de la commune (hormis la Direction Provinciale de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes du Zondoma, qui n'ont pas vocation à accueillir du public). Selon le Secrétaire Général de la mairie, un plaidoyer avec des statistiques à l'appui est fait en ce sens auprès de l'Etat et certains partenaires.

4.6 Boussou : un maire qui prend des initiatives personnelles positives

La mairie de Boussou s'illustre assez bien dans les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes et femmes. A titre d'exemple illustratif : le Maire de la commune a approché la BTEC (basée à Gourcy) pour un accompagnement des groupements féminins de sa commune.

A part le dynamisme du maire, on ne note pas une différence avec les autres communes enquêtées (ni budget ni ressources humaines dédiés spécifiquement aux jeunes et femmes).

4.7 Des communes qui peinent à faire de l'emploi des jeunes une priorité

Au regard de la description des différents positionnements des communes, on pourrait classer les communes selon la typologie suivante :

■ HIMO : outils pour l'emploi des jeunes ou instrument de clientélisme politique ?

A Ouahigouya tout comme à l'arrondissement 5 de Ouagadougou, on constate une implication des autorités communales autour des projets HIMO. Le manque de transparence observée dans les recrutements qui sont fait dans ce cadre laisse penser que l'intérêt des communes pour ces dispositifs est « politique » : pour les responsables communaux, les HIMO constituent une occasion de recruter de potentiels électeurs. On constate à contrario, que les dispositifs qui ne sont pas susceptibles d'avoir des retombées électorales sont « boudés » par les communes (c'est le cas du Centre d'écoute à Ouahigouya).

■ A Boussou et Banfora, une volonté sans ressource

Dans les communes de Banfora et de Boussou, on voit bien que les autorités communales ont une vision assez claire du développement économique de leurs territoires. Comme souligné plus haut, la mairie de Banfora a mis en place son plan stratégique de développement agricole et un programme d'employabilité des jeunes. A Boussou, le maire s'implique fortement dans la mobilisation des jeunes et femmes, afin de leur permettre d'avoir accès au microcrédit. Cependant, ces volontés souffrent de l'absence de ressources humaines et de moyens financiers.

■ Un « attentisme » vis-à-vis de l'aide extérieure ou de l'avènement de grands projets

L'étude relève que les communes de Ziniaré et de Gourcy prennent très peu d'initiatives dans le cadre de l'emploi des jeunes. Celles-ci semblent être dans l'attente de projets qui seraient financés et mis en œuvre par des acteurs extérieurs au territoire : l'Etat, ou des partenaires techniques et financiers internationaux. Des exemples illustratifs : l'autorité communale de Ziniaré fonde tous ses espoirs sur l'ouverture du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Ziniaré et de l'Aéroport de Donsin. A Gourcy, c'est la construction d'une unité de transformation primaire de tomate par le Ministère du commerce qui suscite beaucoup (trop ?) d'attentes.

5. Quelles possibilités d'agir pour les communes: configurations locales en matière d'emploi des jeunes et le positionnement communal

5.1 Synthèse des problématiques rencontrées et enjeux pour les communes

Comme on vient de le voir, la plupart des communes rencontrent des difficultés pour s'investir pleinement sur la question de l'emploi en général, et celle de l'emploi des jeunes en particulier. Les actions qui portent directement sur la question de l'emploi demeurent assez rares (hormis les recrutements effectués dans le cadre des dispositifs HIMO). Aucune commune ne dispose de ligne de crédit ni de personnel pour la

jeunesse, en dehors des crédits et des compétences transférées par l'Etat central. Par ailleurs, il existe peu d'exemples de collaborations avec les organismes de formation et les institutions de microfinance. Pourtant, les problématiques rencontrées sur les différents territoires interpellent l'institution communale à plusieurs égards :

- (1) Il a d'abord été relevé **un décalage entre les besoins économiques des territoires et l'offre de formation**. Ce décalage se joue à la fois sur le plan des secteurs économiques (présence insuffisante du secteur agro-pastoral dans l'offre de formation) et sur le plan pédagogique (formations trop théoriques et trop longues). Il y a bien là un enjeu d'animation, pour opérer un rapprochement entre deux univers qui ne communiquent pas assez : celui de la formation et celui des opérateurs économiques.
- (2) Le deuxième constat est que **les jeunes sont encore trop « à distance » des dispositifs** de formation et d'emploi et des institutions de microfinance. Ce déficit d'accessibilité peut se jouer à plusieurs niveaux : niveau scolaire insuffisant, éloignement géographique des chefs-lieux, absence de garanties matérielles ou projets trop individuels ou ambitieux pour l'accès au crédit, etc. Il s'agit ici **d'un enjeu de rapprochement** entre un public, d'une part, et, d'autre part, des dispositifs dont ce public pourrait mieux bénéficier.
- (3) Enfin, le secteur de la formation souffre d'un **manque de moyens** (notamment pour développer une approche pédagogique centrée sur la pratique, ou encore, par exemple, pour la prise en charge d'enseignants qui peuvent parfois avoir des profils rares et recherchés). Face à cette problématique, il y a **un enjeu de mutualisation et de mobilisation de ressources** à destination du secteur de la formation et au bénéfice de la commune.

5.2 Pistes pour un engagement de la commune en faveur de l'emploi des jeunes

■ L'animation communale pour la (re-)connexion entre les acteurs économiques et les acteurs de la formation

Les structures en charge de la formation professionnelle ainsi que les institutions financières de microfinance fonctionnent encore trop en vase clos et n'impliquent ni les autorités communales ni les acteurs économiques dans leur démarche. Le maire, les conseillers communaux et les agents des communes sont bien souvent des personnes qui ont une inscription forte sur les territoires et qui connaissent bien les dynamiques économiques locales. L'institution communale est la mieux informée lorsque des investissements importants sont projetés sur son territoire. Même lorsqu'ils ne disposent pas d'un document stratégique en bonne et due forme (comme à Banfora), les acteurs communaux portent une vision du territoire et de son développement qu'ils peuvent défendre et promouvoir auprès des organismes de formation. Ils ont également la légitimité pour inviter les opérateurs économiques et les organismes de formation à s'asseoir à une même table. Les différentes chambres consulaires (commerce, agriculture) pourraient également être des acteurs « clés » dans cet exercice d'animation.

■ Opérer un rapprochement entre les jeunes et les dispositifs (de formation, d'emploi et de microfinance)

Le rapprochement ici mentionné peut s'effectuer dans les deux sens. D'abord, des jeunes vers les dispositifs, en incitant les jeunes à mieux s'organiser, à se regrouper pour présenter des projets plus crédibles aux organismes de formation (constitution de cohorte d'apprenants) ou aux institutions de microfinance (constitution de groupements formalisés pour l'accès aux crédits). Ensuite, des dispositifs vers les jeunes, en incitant les premiers à faire montre de plus de souplesse et, en parallèle, en cautionnant (moralement ou financièrement ?) un certain nombre de projets qui apparaissent pertinents aux yeux de la commune.

■ Mutualiser les moyens existants et mobiliser des financements au bénéfice de la jeunesse locale

En incitant les acteurs à se concerter davantage, les communes peuvent inciter à mutualiser davantage les moyens qu'ils ont à disposition. Par exemple, à Banfora, les enseignants-formateurs en menuiserie-bois sont assez rares. Rien n'interdirait les organismes de formation à constituer un « panier commun » pour permettre le recrutement d'un enseignant susceptible d'assurer les cours dans l'ensemble des établissements. Il en est de même pour le matériel pédagogique, lorsque celui-ci est assez coûteux. Par ailleurs, via ses partenaires techniques et financiers, la mairie est également en mesure de solliciter et de

mobiliser des fonds pour la mise en œuvre de projets au bénéfice des jeunes et femmes (ADFR, Neertamba, etc.)

■ **La sensibilisation des centres de formation sur des démarches innovantes (développer « l'employabilité » des jeunes, accompagnement post-formation, etc.)**

La question de l'employabilité des jeunes formés n'a pas été suffisamment dans ce rapport. Il s'agit pourtant d'un problème important : même lorsqu'ils sont bien formés, les jeunes ne savent pas comment s'y prendre pour « chercher du travail ». En ce sens, il pourrait être intéressant que les centres de formation intègrent des modèles de formation portant spécifiquement sur les techniques de recherche d'emploi : élaboration de CV et de lettres de motivation, préparation aux entretiens de recrutement, suivi des candidatures, etc. Ces modules pourraient intégrer des interventions de chefs d'entreprises, des salariés ayant suivi un cheminement vers l'emploi particulier, etc.

Par ailleurs, dans le même esprit, les centres de formation pourraient accompagner leurs apprenants à trouver des stages en entreprise, voire même poursuivre l'accompagnement des apprenants en cours de stage, et au moment de la recherche d'emploi.

Enfin, pour être innovants, les centres de formation pourraient constituer des unités productives en leur sein, sur le modèle « entreprise-école » pour rentabiliser le coût de l'achat de la matière d'œuvre par exemple.

■ **La mise en place d'un « dispositif local d'animation pour l'emploi des jeunes »**

Ces différentes orientations générales ne pourront être discutées et mises en œuvre que si la commune met à disposition un agent ou un élu chargé d'animer la question de l'emploi et de la mettre régulièrement à l'ordre du jour de l'agenda politique local. Il s'agit en fait d'identifier un « animateur communal pour l'emploi » et ensuite, de trouver les ressources pour permettre à cette personne de jouer son rôle d'animation, de rapprochement et de mobilisation.

Cet animateur pourrait s'appuyer sur **la mise en place ou la redynamisation de deux instances** :

(1) **Le centre d'écoute des jeunes.** Faute d'animation au plan local, ces centres sont bien souvent inopérants. Or, ce type de structure apparaît nécessaire pour constituer le point d'entrée pour les jeunes qui souhaiteraient entrer en dialogue avec la commune. Le centre pourrait également comprendre un volet « accompagnement et mise en lien », pour permettre aux jeunes de se regrouper et de construire des projets ayant une dimension collective, ou encore, mettre en lumière des expériences entrepreneuriales réussies (à l'instar de ce que projette de faire l'ADEU à Ouagadougou (cf. encadré n°1).

(2) **Une instance de concertation** pour réunir les différents acteurs économiques, de l'emploi et de la formation. Cette instance peut avoir une vocation généraliste, et mettre la question de l'emploi des jeunes à l'ordre du jour, ou bien être spécifiquement dédiée à cette problématique. Il s'agit de sensibiliser les acteurs sur les enjeux de l'emploi – et notamment de l'emploi des jeunes – tout en rappelant les orientations stratégiques de la commune en matière de développement du territoire. C'est dans ce cadre que la mairie pourrait jouer ses rôles de (re-)connexion des organismes de formation avec les opérateurs économiques, et d'encouragement à mutualiser les moyens et à mobiliser des fonds pour le développement local.

6. Annexe

6.1 Annexe 1 : Tableaux de synthèse des forces et faiblesses des communes

6.1.1 Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ziniaré et Ouagadougou (arrondissement n°5)

Communes	Ziniaré	Ouagadougou
Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité avec la ville de Ouagadougou ; • Existence de savoir-faire local en matière de maraîchage et d'élevage ; • Présence de retenues d'eau et de bas-fonds aménageables en nombre importants ; • Existence de deux marchés à bétail ; • Potentiel naturel d'espèces pourvoyeuses de PFNL et de nombreux groupements de femmes émergeant dans ce domaine ; • Jeunesse des producteurs ; • Plateforme « Initiative Plateau Central ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de consommateurs potentiels de Ouagadougou ; • Présence d'importants investisseurs dans la capitale ; • Nombreuses micro-structures dynamiques dans le domaine de la transformation agro-alimentaire (groupements de femmes, start-ups, etc.) • Depuis 2018, ADEU pour la promotion de l'employabilité des jeunes (avec 7 incubateurs de projets) • Plateforme « Initiative Ouaga »

Faiblesses

- Faible maîtrise de l'eau ;
- Faible niveau de technicité des producteurs ;
- Faible niveau d'accès aux crédits d'équipements agricoles ;
- Faible niveau organisationnel des producteurs ;
- Manque d'équipements pour la conservation de la production notamment les produits maraîchers ;
- Problème d'accès aux soins vétérinaires ;
- Manque d'unités de transformation des produits agricoles ;
- Mévente des produits maraîchers liée à la surproduction.
- Manque de formation qualifiante pour les jeunes et femmes ;
- Faible accès des jeunes et en particulier peu qualifiés aux incubateurs de projets/d'entreprises ;
- Inadéquation entre formations reçues (enseignement académique) et offres d'emploi disponibles ;
- Manque d'esprit entrepreneurial chez les jeunes et femmes ;
- Faible niveau d'accès au crédit et autres financements par les jeunes en vue d'entreprendre et de créer des emplois ;
- Faible niveau de qualification des jeunes notamment les mécaniciens à deux roues

Opportunités

- Ouverture de l'aéroport de Donsin (prévue en 2021) ;
- Ouverture de l'usine de tomate à Loumbila¹⁸ ;
- Construction du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Ziniaré
- Réalisation du complexe agro-alimentaire
- Opérationnalisation de l'ADEU
- Construction du Centre d'Ecoute pour Jeunes
- Projet de développement de l'offre de formation professionnelle (partenaires identifiés)

Menaces / Obstacles

- Instabilité politique et institutionnelle ;
- Sentiment d'insécurité (menace terroriste, avec Kaya à 68 km)
- Instabilité politique et institutionnelle ;
- Climat sécuritaire non propice au développement des investissements (menace terroriste, traumatisme lié à la situation nationale et aux attentats qui ont affecté Ouagadougou)

¹⁸ Il nous a été signalé l'existence d'une unité de transformation de tomate et bien d'autres légumes au niveau de la maison de la femme à Ziniaré. L'unité a été mise en place avec l'appui de Bistagno, une localité italienne en coopération avec la commune de Ziniaré. Les femmes ont été formées à cet effet mais jusqu'à présent l'unité n'est toujours pas fonctionnelle.

6.1.2 Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ouahigouya et de Banfora

Communes	Ouahigouya	Banfora
Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un savoir-faire local dans la pratique du maraîchage et de l'élevage ; • Existence d'organisations paysannes (OP) assez dynamiques ; • Existence d'importants marchés à bétail (Sissamba et Youba) ; • Jeunesse des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité avec la Côte d'Ivoire et la commercialisation des produits agricoles vers ce pays ; • Abondance des pâturages ; • Présence de plans d'eau pour le développement de la pisciculture ; • Abondance de la flore pour le développement de l'apiculture, de la pharmacopée, de la teinture, etc. ; • Présence d'unités industrielles agro-alimentaires ; • Existence de savoir-faire local en matière de transformation agroalimentaire ; • Existence d'un plan stratégique communal de développement agricole et d'un programme d'employabilité des jeunes de la commune ; • La présence d'importants sites touristiques dans la région ; • Existence d'un savoir-faire local dans certains métiers tels que : la vannerie, la poterie, la teinture, la forge traditionnelle, le tissage, etc.
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de la maîtrise d'eau (tarissement précoce des points d'eau) ; • Mauvaise pluviométrie ; • Forte dégradation du sol liée à l'usage des pesticides non homologués ; • Faible niveau de technicité des producteurs notamment en matière de conservation et de 	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique de sécurisation foncière pour les investisseurs publics ou privés • Sous-exploitation des surfaces cultivables • Baisse du niveau de l'eau liée à l'ensablement des principaux cours d'eau ; • Faible mécanisation de l'agriculture ; • Usage excessif des pesticides non

	<p>transformation de la production agro-pastorale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de coopération entre les différents acteurs des filières agro-pastorales (l'inexistence de chaînes de valeur). 	<p>homologuées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délaissement de la production céréalière (maïs, fonio, riz, sorgho, etc.) au profit des cultures de rentes (anacarde, banane, etc.) ; • Faible niveau de technicité constaté chez les producteurs notamment en matière de conservation et de transformation des productions agro-pastorales ; • Faible niveau d'organisation des acteurs.
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du barrage de Guitti ; • Construction de l'usine de transformation de la tomate ; • Mise en place du périmètre maraîcher de Goinré et la dynamisation de la plateforme maraîchère ; • Présence de la société minière de Karma. 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'aquaculture à Bodadiougou ; • Présence de la mine de Wahgnion dans la région ; • Le développement d'un pôle d'élevage, dans une perspective d'exportation vers la Côte d'Ivoire.
Menaces / Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique et institutionnelle ; • Situation d'insécurité : nombreux incidents terroristes dans la région Nord depuis 2016 	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique et institutionnelle dans le pays et en Côte d'Ivoire (élections en 2020) ; • Menace terroriste et conséquence direct sur le tourisme

6.13 Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Gourcy et Boussou

Communes	Gourcy	Boussou
Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un savoir-faire local en matière de maraîchage, d'élevage et de tissage ; • Existence de groupements de producteurs maraîchers ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Sols aptes à la production agricole ; • Complémentarité des activités agricoles et d'élevage ; • Existence de groupements de femmes

	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de groupements de femmes dans le domaine de la transformation agro-alimentaires (notamment la transformation des PFNL) 	<p>relativement dynamiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence de groupements d'apiculteurs ;
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise maîtrise de la ressource en eau ; • Récurrence des années de sécheresse ; • Mauvaise et irrégulière pluviométrie ; • Forte dégradation des sols liée à l'usage excessif des pesticides ; • Faible niveau de technicité des producteurs ; • Problème organisationnel des filières agricoles (maraîchage et élevage) ; • Problème de commercialisation des produits agricoles et autres produits issus du tissage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise maîtrise de la ressource en eau ; • Insuffisance de bas-fonds aménagés ; • Faible niveau de technicité des producteurs ; • Problème d'accès aux crédits d'équipements agricoles.
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un centre dédié à la transformation primaire de la tomate (courant 2019) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de mise en place d'une unité de transformation agro-alimentaire semi-modernisée
Menaces / Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique récurrente (conseil municipal) ; • Proximité de la menace terroriste 	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique et institutionnelle.

